

2017

Bulletin municipal Commer



Mairie de Commer

2 rue des Acacias

53470 COMMER

☎ 02 43 00 45 30

✉ accueil@commer.fr

<http://www.commer.mairie53.fr>

Sommaire

Le mot du Maire.....	3 à 4
L'équipe municipale.....	5
Les finances communales.....	6 à 7
Rétrospective 2016.....	8 à 14
Les projets et réalisations 2017.....	15 à 17
Nos nouveaux acteurs économiques.....	18
Du côté de la Communauté de Communes.....	19 à 26
(Le Vox, le pôle santé, le centre aquatique, SCoT&PLUi, May'PAC, SPANC et les déchets.)	
L'école Jules Verne.....	27 à 28
La Vie associative à Commer.....	29 à 40
(Football, tennis, tennis de table, pêche, comité des fêtes, ADSB 53470, ADMR, aides et initiatives comméroises, gym, Anciens combattants d'A.F.N. et autres conflits de Commer, Club de la gaieté de Commer, Détente et Culture de Commer et Chez Papy.)	
Audace 53.....	41
FDGDON	42
(Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)	
Les artisans et commerçants de Commer.....	43
Les agents communaux.....	44
Informations pratiques.....	45 à 54
Nos joies et nos peines en 2016.....	55



Chères Comméroises, Chers Commerois,

Après trois années de travail intense, de préparation de projets et de gestion très rigoureuse, l'année 2016 aura mis en lumière deux investissements importants pour notre commune.

Le premier fut l'achat d'une tondeuse professionnelle neuve pour plus de 30 000 € à destination du service technique et le second la création de notre nouvelle aire de jeux pour les 3-12 ans d'un coût d'environ 17 000 €.

Concernant l'aire de jeux, je tiens particulièrement à saluer l'investissement des élus et agents qui ont participé à son montage afin de réduire le charge pour la collectivité. Chacun d'entre nous aura pu constater le bonheur de nos enfants, témoin d'une œuvre réussie.

Cette année 2016 aura aussi malheureusement été marquée par la disparition progressive de notre marché local pour diverses raisons. Aussi, cette expérience positive restera une source d'apprentissage pour relancer éventuellement ce type de projet à l'avenir, peut-être sous une autre forme.

Il convient de noter qu'en 2016, la maison des services s'est étoffée avec l'arrivée d'une psychologue (Mme Marjolaine BURIN). Vous pourrez aussi découvrir dans ce bulletin l'arrivée récente à la maison des services de Mme Pauline LETOURNEUX, opticienne à domicile, qui offre un service unique dans le Nord Mayenne.

L'année 2017, va mettre en perspective de nombreux projets communaux sur lesquels la municipalité s'investit depuis déjà plusieurs mois :

- Le premier est l'achèvement du lotissement du Clos des Tisserands qui offre 15 nouvelles parcelles constructibles de 477 à 706 m² visant à accueillir de nouveaux habitants et pérenniser les effectifs de notre école,
- Le second est la mise en accessibilité et l'embellissement de notre cimetière qui en avait un réel besoin (investissement de 40 000 € minoré de 10 000 € de subventions parlementaires et 12 000 € de dotation de l'État),
- Le troisième concerne notre marché de voirie qui porte sur un peu plus de 130 000 €, avec entre autres la réfection des rues de l'Houllière et de la Patinerie, la sécurisation de la route de BELGEARD, la confection d'un support primaire sur les places Jules Verne et du Printemps, le reprofilage de la route de la Lardière, la restructuration d'une partie de la voirie de la Zone Artisanale du Bas Marboué, ou encore, l'augmentation des places de stationnement des rues de la Chapelle et des Acacias,
- Le quatrième concerne la toiture de notre église. Une visite de routine a mis en exergue des défauts d'étanchéité, qui à court terme, causeraient de sérieux dégâts sur la structure. A cet effet, vous trouverez une plaquette jointe pour solliciter un don qui vous permettra de réduire vos impôts et de soutenir ce projet. Cette collecte qui pourra être abondée par la Fondation du Patrimoine si nous réussissons à collecter au moins 1 600 €,
- Le cinquième projet concerne l'installation d'une antenne mobile qui permettra d'améliorer notre réseau de télécommunication,
- Le sixième sera le début d'implantation de 6 logements sociaux pour personnes âgées face à l'école en partenariat avec Méduane Habitat. Ce projet vise à renforcer notre mission sociale et d'accessibilité en conservant nos aînés dans un cadre de mixité intergénérationnelle. C'est aussi une réponse à ceux d'entre nous qui souhaiteraient pouvoir rapprocher leurs parents pour leur apporter une assistance sans avoir recours à un placement dans un établissement pour personnes âgées,

- Le septième est la concrétisation d'une volonté différente de la gestion de nos espaces verts avec un début d'entretien sous forme d'éco pâturage route de BELGEARD,

- Enfin, le stade municipal devrait se voir doté d'un éclairage en technologie LED, plus écologique et de meilleure qualité lumineuse que l'installation actuelle.

Nos finances communales sont globalement assainies mais demandent beaucoup de vigilance dans un contexte où les collectivités souffrent de devoir toujours en faire plus avec moins. La baisse des dotations de l'État, la fin des contrats aidés, l'inflation des normes sont autant de sujets qui complexifient l'exercice.

L'écrivain Paulo Coelho disait « la richesse n'est pas la quantité d'argent qu'on a, mais la façon dont on l'utilise », voici sans doute une inspiration pour nos prochaines séances de méditation à vocation municipale.

Si tous nos projets sont devenus possibles, ils résultent d'un effort commun entre la population, les acteurs économiques, la municipalité et nos agents qu'il faut remercier pour leur investissement au quotidien.

Il convient aussi de saluer le travail de toutes nos associations qui font rayonner notre commune et apportent une forte contribution à l'amélioration de notre cadre de vie et au développement du lien social. Présidents, membres des différents bureaux ou simples bénévoles, nous vous remercions tous très sincèrement pour cette création de richesses locales.

Pour conclure, au nom de l'équipe municipale, je désire vivement remercier tous ceux qui font vivre notre commune et souhaite la bienvenue à nos nouveaux habitants.

En annexe de ce bulletin, vous trouverez un document relatif à l'appel aux dons pour les travaux de notre église, j'espère pouvoir compter sur votre soutien si minime soit-il.



Le conseil municipal



Loïc JORRE
Conseiller délégué à
l'informatique



Aline LEBRETON
Conseillère déléguée
à la communication



Stéphane MANCEAU
Conseiller délégué à
l'accessibilité



Aurore BIBRON
Conseillère déléguée
aux affaires scolaires



Damien COUILLEAUX
Conseiller délégué à la
vie associative



Miguel CAMUS
2ème adjoint
Voiries Noires et sécurité



Christelle BEAUDOUIN
1ère adjointe
Eau, assainissement et
déchets



Mickaël DELAHAYE
Le Maire



Sandrine RAMBAUD
3ème adjointe
Immobilier,
Economie et Services



Raymond LELIEVRE
4ème adjoint
Voiries Vertes, équipe
technique et Agriculture



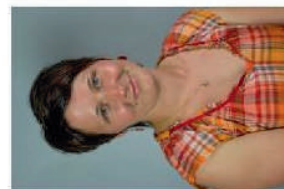
René Vaugeois
Conseiller délégué aux
bâtiments



Josiane COUILLEAUX
Conseillère déléguée
au cimetière et au
recensement



Daniel GERAULT
Conseiller délégué à
l'environnement et au
cadre de vie

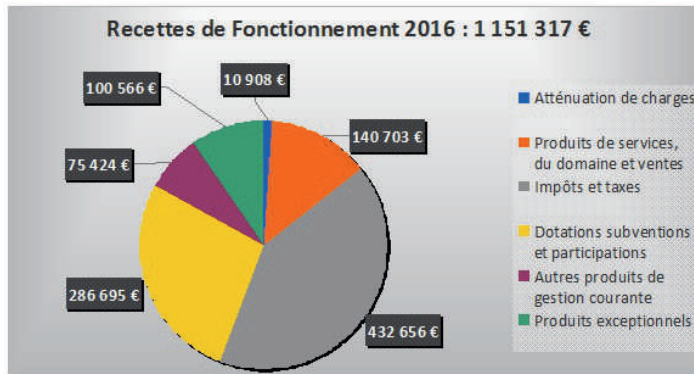


Carine MOREL
Conseillère déléguée
à l'église

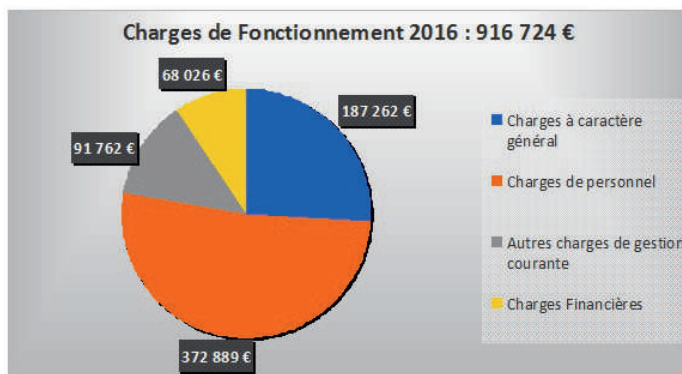
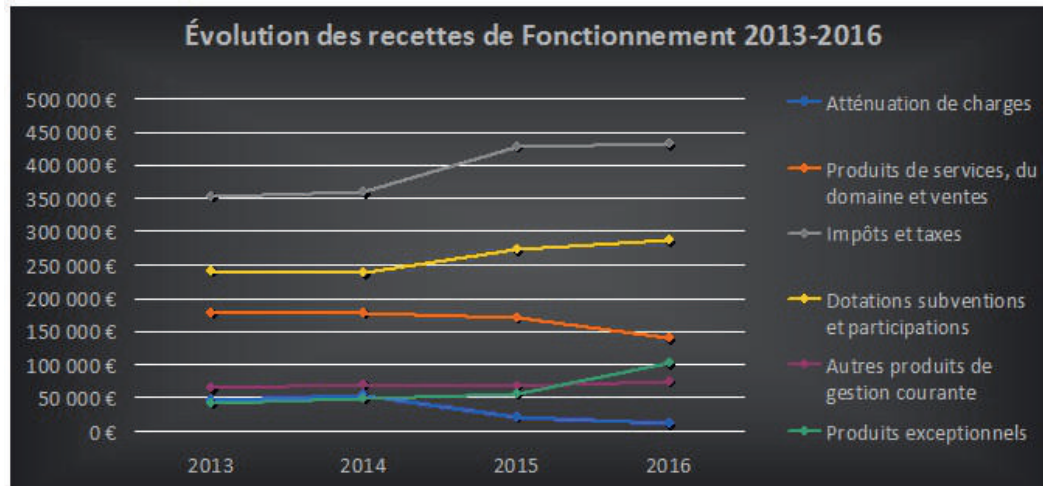


Denis MARCHAND
Conseiller délégué à la
jeunesse

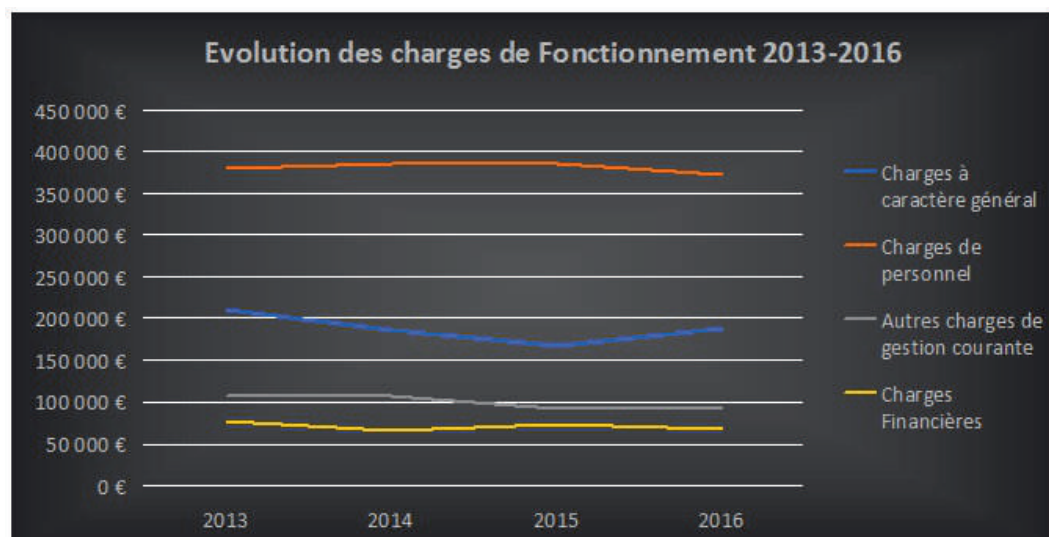
Le budget principal 2016

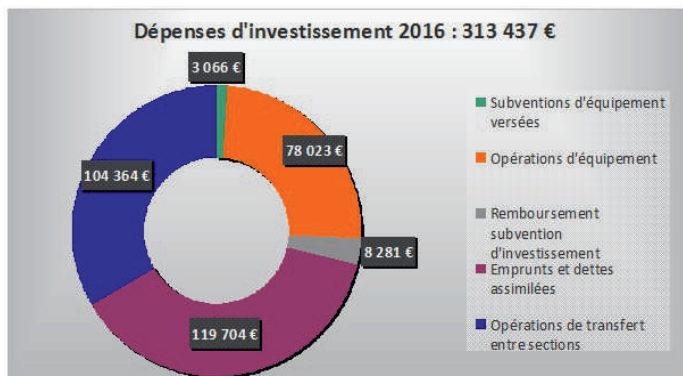


Nos recettes de fonctionnement sont en hausse du fait de la continuité de nos opérations de cessions immobilières et de l'intégration des produits du budget animation.



Nos charges de fonctionnement sont en hausse, résultat d'un entretien plus soutenu de nos voiries et de notre patrimoine ainsi que l'intégration des charges de notre budget animation.

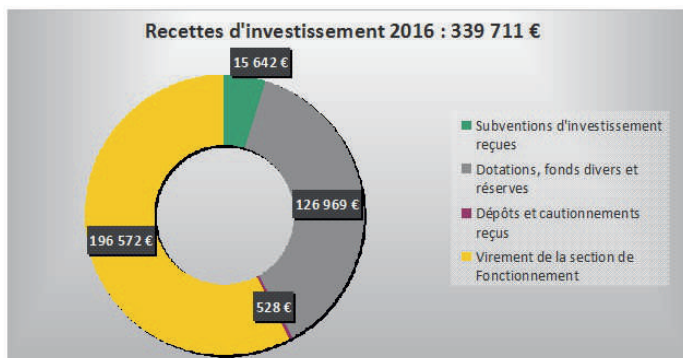




La majeure partie de nos dépenses d'investissement est affectée au remboursement de notre dette (118 000€, hors intérêts de 68 000€).

Les investissements liés aux équipements ont été alloués principalement au service technique avec un achat conséquent d'une tondeuse neuve (30 000€) et d'autres matériels.

L'installation de la nouvelle aire de jeux (17 000€) et la rénovation du préau de la cour de la mairie (6 000€) se trouvent aussi financées dans cette section.



Nos recettes d'investissement émanent en partie de réserves et d'excédents de la section de fonctionnement.

=> Le désendettement de la commune se poursuit avec un capital restant dû au 31/12/2016 de 2 166 733€ contre 2 396 787€ en 2014.

Notre dette très majoritairement à taux fixe est peu soumise aux aléas financiers.

Aucun recours à l'emprunt n'a été effectué en 2016.

La capacité de désendettement de la commune ressort à un peu moins de 10 années en 2016 (contre 17 en 2014) si on retrace les produits exceptionnels qui donneraient un affichage très positif de la situation.

Les professionnels du secteur s'accordent à dire qu'au dessus de 12 ans, la situation est critique, à 8 ans la santé financière est moyenne et qu'à 4 ans et moins la collectivité est en bonne santé financière.

- En synthèse-

L'exercice 2016 qui se présentait sous des aspects plus complexes que celui de 2015 sera au final plutôt bon.

Celui-ci aura bénéficié de nouvelles cessions d'actifs et de reports de projets (cimetière et réfections de rues) qui auront limité nos dépenses, même si, nous avons fait plus d'efforts sur l'entretien général de notre patrimoine.

Cette période de fine gestion permettra d'engager de modestes projets structurants sans recourir à l'emprunt.

De nombreux challenges seront toutefois à relever pour assurer l'équilibre financier de notre commune de manière durable.

Les collectivités, depuis le début de cette mandature, sont soumises à rudes épreuves dans un contexte d'exigence toujours à la hausse et des moyens de plus en plus restreints.

Notre devise devra rester la même pour l'avenir "un €uro investi doit être un €uro utile" et ce dans l'intérêt de préserver le pouvoir d'achat de chacun de nous.

Janvier 2016



Le 30 Janvier 2016, le Père Barrais nous quittait.
Les Commerrois garderont un très bon souvenir de cet humaniste généreux et solidaire.

Février 2016



Les associations et la municipalité préparent l'opération Mayenne à table (la nappe la plus longue du monde).

Mars 2016



Démontage de la cabine téléphonique par Orange (utilisée en moyenne 1 seconde par jour).

Avril 2016

Voiries communales



Nombreuses réparations de voiries communales avec du point à temps.

Arrivée d'une toiletteuse chiens et chats à Commer



Arrivée de Mme Kelly AUBERT
toiletteuse pour chiens et chats à
Commer

Tél : 06 32 19 18 22
www.facebook.com/auknicheroyal



Divers coupe..

Mai 2016

Commémoration du 8 mai 2016



Juin 2016

Inauguration des équipements au plan d'eau communal avec l'association de pêche



Achat d'une tondeuse neuve pour le service technique

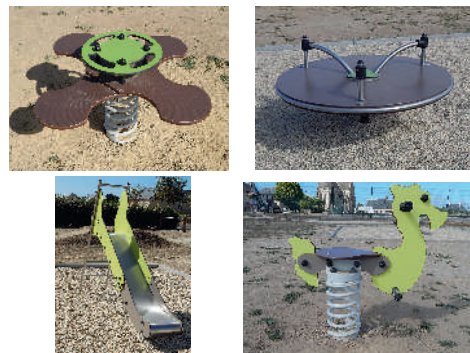


Construction de l'aire de jeux

Pendant les travaux



L'aire de jeux finalisée



1^{er} chantier argent de poche 2016 le second a eu lieu en octobre

Concours de fleurissement



Le jury est composé d'élus et de M. Mauger Paul (ancien professionnel).
Les résultats de ce concours ont été révélés aux vœux du maire.



1^{ère} catégorie

"maisons avec jardin très visible de la rue" :

- 1^{er} : Mr et Mme PINSON Christian
- 2nd : Mr et Mme LEFEUVRE Gilbert
- 3^{ème} : Mr et Mme POUSSIER Samuel

3^{ème} catégorie

"balcons/terrasses/cours/jardinets" :

- 1^{er} : Mr et Mme TERAU Marcel
- 2nd : Mr CHEVALIER Christophe
- 3^{ème} : Mr et Mme BIBRON Sylvain



2^{ème} catégorie

"décor floral sur la voie publique, fenêtres et murs" :

- 1^{er} : Mr et Mme DESLAIS Philippe
- 2nd : Mr et Mme BEAUDOUIN Marc
- 3^{ème} : Mr et Mme LAUMONNIER Yves

Fermes fleuries :

- 1^{er} : Mr et Mme BARREAU Eric
- 2nd : Mr et Mme BIBRON Michel (Fils)
- 3^{ème} : Mr et Mme BIBRON Michel (Père) et Mr et Mme Rublier Pascal



Tentative de relance du marché avec l'arrivée d'un nouveau primeur...

La Mayenne à table en images

Juillet 2016

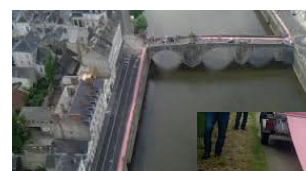
Les aînés organisent une marche pour la Mayenne à table et les élus assurent la logistique.



"Chez Papy" s'exporte à Changé pour assurer l'ambiance musicale.



Record battu avec 20,427 km pour la nappe la plus grande du Monde.



Diffusion de la finale de l'EURO par L'Etoile Bleue Football devant plus de 200 personnes



ALSH

Camp d'été à Sillé
le Guillaume



Les activités au centre aéré



Le stage poney au Horps



Août 2016



Un convoi de véhicules de la
seconde guerre mondiale traverse
notre commune

Les activités au centre aéré



Septembre 2016



Arrivée de Marjolaine BURIN
Psychologue
à la maison des services

La Fête communale



Second forum des associations

Novembre 2016

Le repas des aînés a eu lieu le samedi 26 novembre 2016. 53 convives se sont retrouvés autour d'un menu concocté par Sam et sa cuisinière. Le prochain rendez-vous est fixé au 25 novembre 2017.



Commémoration
du 11 novembre 2016

Réfection de la toiture du préau de la cour de la mairie

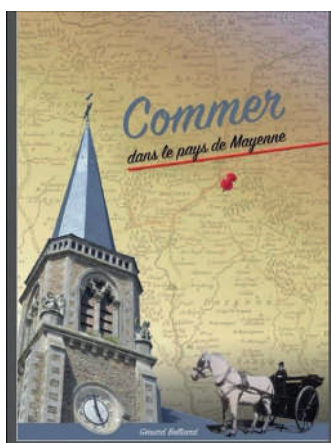
Avant travaux



Après travaux



Décembre 2016



Sortie du livre
de Gérard BELLARD



4,7km de curages de fossés

Rénovation du cimetière

Les travaux d'accessibilité du cimetière sont finalisés depuis le mois de septembre 2017.
De larges allées en enrobé permettent à chacun de circuler aisément pour se recueillir auprès de nos défunts.

Une pose intégrale de gravillons entre les monuments uniformise l'aspect général de ce lieu.



Avant rénovation



Après rénovation

Réfection toiture Eglise



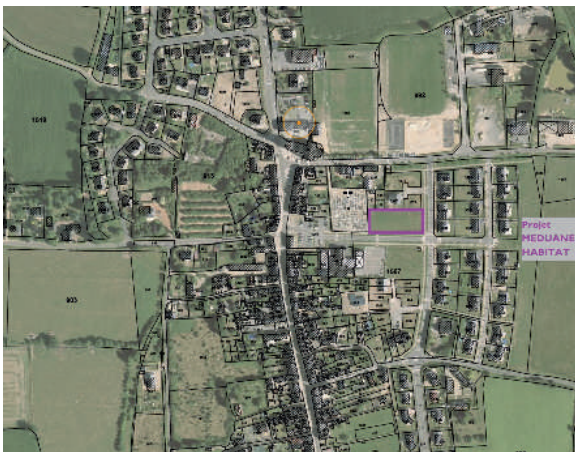
La première estimation du coût des travaux est de 31 778,47€.

Un appel aux dons a été lancé pour cette réfection.

Une plaquette est jointe à ce bulletin à cet effet.

Les dons peuvent donner lieu à une réduction d'impôt de 66%. La fondation du patrimoine abondera ces dons si nous réussissons à collecter au moins 1 600€. Nous espérons pouvoir compter sur votre générosité !

Projet Méduane Habitat

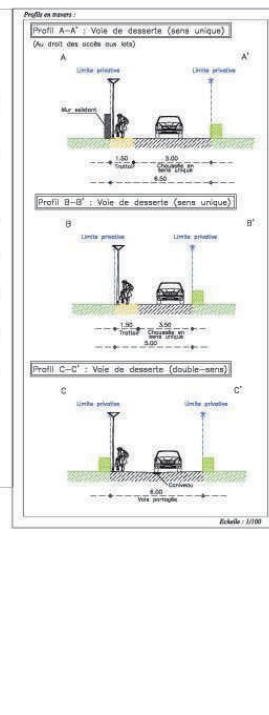


Le projet de Méduane Habitat consiste en la construction de 6 logements locatifs à destination des personnes âgées ou à mobilité réduite près de l'école (6 maisons mitoyennes de type 3 d'une superficie de 67m² habitable avec un garage de 19m²).

Plusieurs objectifs sont recherchés :

- conserver nos aînés dans notre commune,
- créer du lien social intergénérationnel,
- augmenter notre population pour assurer l'avenir de nos commerces et permettre à ceux d'entre nous qui le souhaitent de rapprocher nos proches.

Projet CIL



Le projet CIL se compose de 15 lots avec des parcelles allant de 478 à 710 m².

Ce nouveau lotissement se nommera "Le Clos des Tisserands".

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Groupe CIL COOPLOGIS au 02 43 49 49 10.

Marché voirie (7 lots)

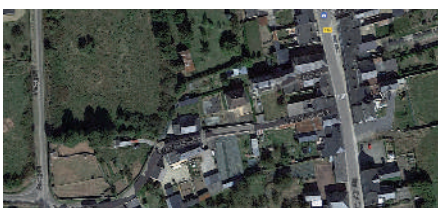
Le marché de voirie a été lancé début juin avec en date limite de dépôt des dossiers auprès de la commune le 20/07/2017.

Le marché a été lancé en 7 lots :

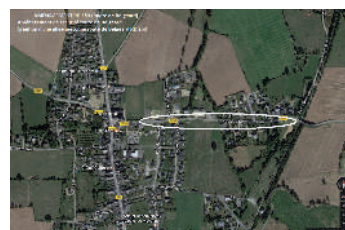
- Lot 1 aménagement Rue de la Patinerie
- Lot 2 aménagement Rue de l'Houlière
- Lot 3 aménagement RD 253 (route de Belgeard), sécurisation de cette route et création d'une allée piétonne.
- Lot 4 réfection partielle de voirie route de la Lardière
- Lot 5 aménagement voirie de la ZA du Bas Marboué
- Lot 6 aménagement primaire Place Jules Verne et Place du Printemps
- Lot 7 Suppression de certains espaces verts Rue de la Chapelle et Rue des Acacias.



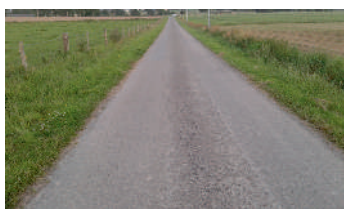
Rue de la Patinerie



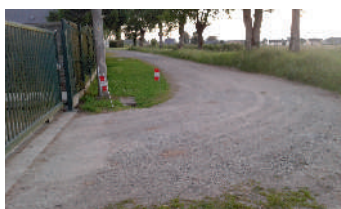
Vue aérienne Rue de l'Houlière



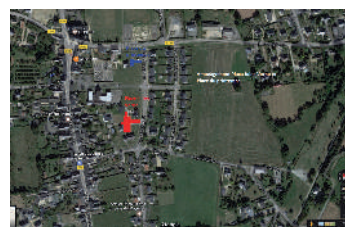
Plan RD 253



La Lardiere



ZA Bas Marboué



Plan place Jules Verne et Printemps



Plan rue de la Chapelle



Plan rue des Acacias

L'éco-pâturage : c'est parti !!!



Grâce à l'éco pâturage, le développement durable est mis en avant. Sur la route de Belgeard, le bassin d'orage communal est maintenant occupé par des chevaux détenus par des propriétaires privés.

Fini donc, ou presque, les actions mécaniques pour entretenir ce terrain, la nature reprend ses droits et les chevaux raviront les promeneurs et amoureux des équidés.

D'autres zones pourront être mobilisées à l'avenir, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés !



May'Event, agence d'organisation d'événements en Mayenne et alentours, vous accompagne dans la réflexion, l'élaboration, l'installation et assure le bon déroulement de vos événements privés, professionnels ou associatifs.



Contact : Delphine Lemaitre, Tél : 06 18 12 15 11, mail : mayevenement@gmail.com

Opticiens à domicile



Opticienne diplômée depuis 2002, Pauline Letourneux a travaillé en magasin avant de s'installer depuis peu comme opticienne à domicile en intégrant le réseau « Les Opticiens Mobiles ».

Selon Pauline Letourneux, l'objectif est de rendre accessible la santé visuelle au plus grand nombre en se déplaçant et en proposant des produits de haute qualité à des tarifs souvent moins élevés qu'en magasin.

P. Letourneux se déplace gratuitement sur un secteur couvrant la Mayenne et l'Orne, agréée par la sécurité sociale et les mutuelles, elle vous propose un large choix de montures (120) qu'elle a toujours sur elle (entretien, nettoyage, ajustage et réglage des lunettes).

Pauline LETOURNEUX / Tél : 06 86 41 56 79 / pletourneux@lesopticiensmobiles.com

Présente prochainement un mardi après-midi tous les 15 jours à la maison des services.

www.lesopticiensmobiles.com

Caly Diag



Depuis plusieurs années, les obligations dans le domaine du diagnostic immobilier en cas de vente et location ne cessent d'évoluer.

Tout propriétaire qui souhaite vendre ou louer un bien doit faire établir un bilan par un diagnostiqueur.

	Type de locaux	Vente (Validité)	Location (Validité)
DPE	Tout immeuble bâti	10 ans	10 ans
Amiante*	Tous les biens dont le permis de construire a été délivré avant le 01/07/1997	Illimitée si absence d'amiante Obligations réglementaires si résultat positif	Illimitée si absence d'amiante Obligations réglementaires si résultat positif
Plomb	Immeuble à usage d'habitation construit avant le 01/01/1949	1 an si résultat positif Validité non définie si résultat négatif	6 ans si résultat positif Validité non définie si résultat négatif
Electricité	Logement comportant une installation intérieure d'électricité réalisée depuis plus de 15 ans	3 ans	6 ans **
Gaz	Logement comportant une installation intérieure de gaz réalisée depuis plus de 15 ans	3 ans	6 ans**
ERNMT	Bien situé en zone de sismicité ou couverte par un plan de prévention des risques naturels, miniers et technologiques	6 mois	6 mois
Surface habitable	Tous logements (mention devant obligatoirement figurer sur le bail)		Selon évolution du bien

* A refaire si le diagnostic a été fait avant le 01/01/2013

** Depuis le 01/07/2017 pour les logements des bâtiments collectifs dont le permis de construire a été délivré avant 1975 et à partir du 01/01/2018 pour les autres habitations

Depuis quelques mois, vous pouvez faire appel à Sylvie HUARD, Société Caly Diag à Commer, pour réaliser tous vos diagnostics immobiliers.

Tél : 06 18 09 89 09 ou 02 43 04 15 15 ou Email : calydiag@gmail.com

Le chantier du pôle santé a démarré le 21 novembre 2016, mais le projet global évolue encore.

Une pharmacie et le laboratoire d'analyses médicales vont s'installer place de l'Europe à Mayenne. De son côté, l'association de professionnels libéraux continue d'attirer de nouveaux praticiens.

Après les pharmaciens de Mayenne, qui ont décidé de construire une pharmacie commune à côté du futur pôle santé, le laboratoire d'analyses médicales de Mayenne a choisi de se rapprocher du bâtiment qui abritera notamment des médecins généralistes, radiologues, dermatologues, infirmiers, kinésithérapeutes, podologues, diététiciennes...

Le laboratoire va s'installer dans le prolongement des locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, au rez-de-chaussée.

La SISA, association des professionnels de santé libéraux, dont une partie intégrera le pôle, continue de grandir. Trois radiologues supplémentaires ont rejoint l'association, ainsi que les professionnels de santé de Lassay, composés de deux médecins généralistes, quatre infirmiers, un kiné, un podologue, un orthophoniste/psychanalyste et de 3 pharmaciens. Ils sont aujourd'hui plus de 80 professionnels à adhérer au projet de santé de la SISA.



Une étude menée par le cabinet spécialisé ICONE MEDIATION SANTE, financée par Mayenne Communauté avec l'aide du Conseil Régional, indique que 4 médecins généralistes vont partir à la retraite dans les 5 prochaines années, dans les petites communes du Nord-Est de la Communauté. Pour maintenir la qualité des soins, des solutions sont recherchées par les professionnels et les élus. Remplacements, mutualisation avec les médecins de l'association, les hypothèses sont lancées.

À Mayenne, 3 médecins libéraux sont sur le départ. Aujourd'hui deux d'entre eux déjà ont trouvé un remplaçant. La politique de formation des jeunes internes menée par les médecins généralistes maîtres de stage porte ses fruits. La SISA continue à rechercher des internes, aidée par Mayenne Communauté qui propose des logements à ces futurs médecins. 6 internes font actuellement leur apprentissage du métier en médecine générale, 4 chez les dentistes.

C'est la manière la plus efficace de trouver des remplaçants et conserver une qualité de prise en charge des patients, d'autant que ces internes peuvent juger pendant leur stage de la belle dynamique engagée autour de la santé, notamment la construction d'un des plus grands pôles santé de France.



Le Vox - Vue ext proche

Après 6 années de reprise en main par Atmosphères cinéma, Le Vox fait sa révolution. Fermé en septembre 2016, il rouvrira ses portes à l'automne 2017, complètement transformé.

2 Millions d'Euros

De 2010 à 2016, une nouvelle dynamique

Le cinéma a été racheté en 2010 par la Communauté de communes pour éviter sa disparition. La gestion du Vox a été confiée à l'association Atmosphères cinéma. Après six années d'exploitation, elle a redonné vie au cinéma, passant de 40 000 entrées au moment de sa reprise à plus de 70 000 en 2015.

L'association a offert au public toute la diversité du cinéma, des films grand public en sortie nationale aux films d'auteur, en passant par la retransmission en direct de concerts de l'Opéra de Paris. Accompagnée par la collectivité, qui a notamment investi dans les projecteurs numériques indispensables à la survie du Vox, l'association a maintenu les comptes à l'équilibre sans rogner sur la qualité de l'offre proposée aux cinéphiles.



Le Vox - Vue Hall coté guichet



Le Vox - Vue détente



Le Vox - Vue Hall escalier

Des travaux de grande ampleur pour une nouvelle vie

Les travaux sont une nécessité si l'on veut pérenniser la présence du cinéma sur notre territoire. Il a donc fermé ses portes en septembre 2016 pour démarrer une nouvelle vie : restructuration du bâtiment, nouvelle façade, mise en place d'un vaste hall avec un espace de convivialité et une banque d'accueil repensée, rénovation des deux salles existantes et création d'une troisième salle, Le Vox se lance dans des travaux d'ampleur.

D'un montant de 2 000 000 €, ces travaux bénéficient de subventions du Centre National du Cinéma, des Conseils régional et départemental, de l'Etat et de l'Union Européenne. Mayenne Communauté ne supporte que 20 % de l'investissement.

Le Vox revient à la fin de l'été 2017

De retour à l'automne 2017, le nouveau Vox va changer de statut juridique, via la création d'une société coopérative (S.C.I.C.) qui comprendra l'actuelle équipe des salariés et bénévoles d'Atmosphères cinéma, Mayenne Communauté et d'autres partenaires, de manière à assurer la continuité du projet développé depuis 2010.

Pendant ces 10 mois d'interruption, l'association départementale Atmosphères 53 pourra poursuivre en d'autres lieux à Mayenne ses activités spécifiques : festival « Reflets du cinéma », séances scolaires...

13,01 Millions
d'Euros



Le Centre Aquatique a un nom... Les habitants ont été plus de 360 à voter pour leur nom préféré entre Aquanord, Aquapôle, La Vague et L'Ô Bleue... Et c'est **LA VAGUE** qui a remporté une majorité des suffrages avec 44,9 % des votes (29 % Ô Bleue ; 14,2 % Aquapôle ; 11,8 % Aquanord).



Le service communication a travaillé sur une charte graphique pour habiller le centre aquatique. Le logo sera décliné sur tous types de supports : plaquette, site internet, stickers, objets dérivés...

Le logo fait référence à l'architecture du bâtiment. Le toit du centre aquatique forme une vague qui a été reprise à l'identique pour le visuel à partir des plans des architectes.

Une charte graphique permet de véhiculer une image, des activités, un nom... Elle doit être lisible tout en étant originale afin d'être bien identifiée par rapport aux autres équipements.

Le visuel de La Vague pourra être décliné sur divers objets dérivés : tee-shirt, bonnet de bain, tote bag, serviette de bain etc. Ils pourront être utilisés et portés par les agents de La Vague ou des habitants et offerts lors d'événements du territoire.

Le choix de la couleur fait référence à l'eau. Elle a également pour significations le rêve et la sérénité. Cette couleur est aussi harmonisée avec la charte graphique de Mayenne Communauté (nuances de bleus et verts). La couleur du logo pourra être déclinée selon les supports sur lesquels il est apposé (papier à lettre, banderolles etc). La typographie, très arrondie, est complémentaire de celle de Mayenne Communauté. Le logo, la typographie et le code couleurs seront utilisés pour toute la signalétique intérieure (panneaux directionnels, stickers...) et extérieure de La Vague.

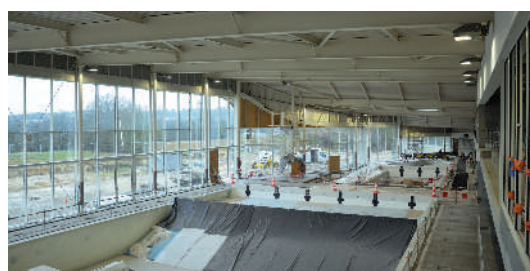
La charte sera appliquée au futur site internet de La Vague. Ce dernier reprendra la même interface que le site de Mayenne Communauté, pour plus de lisibilité et une facilité de navigation. Ce site internet diffusera toutes les informations et événements concernant La Vague et proposera un service de réservation en ligne.

Le chantier du centre aquatique a pris du retard pour les travaux de sol.

Une nouvelle procédure de marché a été mise en place pour retenir un nouveau candidat, le choix est en cours pour une fin de chantier espérée avant la fin de l'année.



La Vague - vue extérieure



La Vague - Vue générale



La Vague - Bassin apprentissage



La Vague - Bassin balnéo



La Vague - Bassin sportif

L'élaboration de ces documents d'urbanisme (SCoT et PLUi) se développe en quatre temps forts pour chacun d'entre eux : le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), les documents réglementaires (pour le SCoT, le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), pour le PLUi, le plan de zonage et règlement) et la phase administrative (enquêtes publiques notamment).



Pourquoi faire un SCoT ? : Fixer une stratégie commune et ne pas subir la contrainte de « l'urbanisation limitée » : à partir du 1er janvier 2017, les communes non couvertes par un SCoT opposable ne pourront, sans dérogation du préfet, ouvrir de nouvelles zones à urbaniser (concerne les communes de l'ex- CC du Horps-Lassay).

Pourquoi faire un Programme Local de l'Habitat ? Déterminer les besoins, la programmation et la territorialisation en matière de logement et d'hébergement à 6 ans.

Pourquoi faire un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ? Traduire à l'échelle locale la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie du SCoT et de la programmation de logement du PLH. Maîtriser la qualité des urbanisations et des constructions.

De juin à octobre 2017 : suite au diagnostic agricole, réalisation d'un inventaire des anciens bâtiments agricoles pouvant être transformés en habitation. Cet inventaire sera repris dans le zonage du PLUi, en 2018 (les bâtiments qui n'auront pas été inventoriés ne pourront changer de destination qu'après une modification du PLUi)
N'hésitez pas à prendre contact avec nos référents agricoles communaux (Carine MOREL et Raymond Lelièvre) pour aborder ce sujet.

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PPA : Personnes Publiques Associées
MC : Mayenne Communauté
OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation

ORGANISATION DU TRAVAIL DE PRODUCTION DES SCoT, PLH et PLUi



Après des mois d'élaboration, May'PAC, le portail associatif et culturel de Mayenne Communauté est en ligne. Vous pouvez le consulter à l'adresse www.maypac.fr.

Cet outil, accessible depuis tous les types d'écrans (ordinateurs, tablettes, smartphones) permet aux habitants de trouver sur un seul et même site toutes les informations relatives aux nombreuses structures culturelles et associatives du territoire : présentation des structures, des événements organisés sur le territoire ainsi que les pratiques proposées.

Pour que May'PAC devienne l'outil de référence sur le territoire, il est nécessaire qu'une grande majorité des acteurs culturels et associatifs y intègre une présentation de leur structure, leurs événements et les pratiques qu'ils proposent. Pour vous accompagner dans cette démarche, il existe un guide d'utilisation que vous pouvez vous procurer auprès du service communication. Pour ceux qui le souhaite, des sessions de formation peuvent être organisées.

Service communication : infocom@mairie-mayenne.net ou 02 43 30 21 36



Mayenne Communauté est née au 1er janvier 2016 de la fusion des Communautés de Communes de Le Horps-Lassay (CCHL) et du Pays de Mayenne (CCPM). Sur le territoire de l'ex CCPM, le SPANC est en régie. Pour le territoire de l'ex CCHL, une convention avec le SIAEPAC de la Fontaine Rouillée est en cours.

Les Missions :

Le SPANC de la Communauté de Communes de Mayenne Communauté a pour missions :

- le contrôle de la conception, de l'implantation et de la réalisation des ouvrages pour les installations neuves ou réhabilitées;
- le contrôle diagnostic et de bon fonctionnement pour les installations existantes;
- le contrôle pour ventes.

Il ne s'est pas doté de compétences facultatives tels que l'entretien et la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif.

Le service est exploité en régie avec du personnel de la Communauté sur le territoire de l'ex CCPM.

Sur Commer

• En 2016, le SPANC a examiné 105 projets d'installations neuves dont 11 sur Commer. 78 installations dont 8 sur Commer ont été contrôlées. Ces contrôles de la bonne exécution des ouvrages sont réalisés à la demande du propriétaire ou de l'entreprise qui réalise les travaux.

Lors de l'envoi de l'avis du SPANC aux propriétaires, il est demandé aux particuliers de prévenir 1 semaine à l'avance le choix de la date du contrôle en s'assurant de laisser les tuyaux d'épandage visible.

- En 2016, 181 installations en assainissement non collectifs sont répertoriées.

D'après le règlement du service du SPANC, Mayenne communauté a fixé le contrôle périodique des installations d'assainissement individuels tous les 5 ans.

Le contrôle périodique permet de vérifier sur la durée que l'installation d'assainissement non collectif est adaptée et de vérifier la réalisation régulière des opérations d'entretien des dispositifs de prétraitement (traitement primaire) notamment, la réalisation de la vidange ainsi que la destination des matières de vidange.

Le contrôle vise à vérifier sur place les modifications intervenues depuis le précédent contrôle, à repérer l'accessibilité, les défauts d'entretien et d'usure et constater l'absence de risques de pollution de l'environnement, de dangers pour les personnes.

En 2016, ces contrôles périodiques ont été faits sur notre commune (135 installations) . Suite à ces contrôles, 22 installations sont éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau pour une mise en conformité.

La Communauté de Communes de Mayenne a signé avec l'Agence de l'Eau une convention de mise en œuvre d'une opération collective en vue de l'attribution d'aides financières aux particuliers qui souhaitent réhabiliter leur installation d'assainissement non collectif. L'aide attribuée peut être de 50% avec un plafond de travaux de 8 000€. Si vous voulez plus d'informations, contactez le service SPANC au 02 43 30 21 21.

• Depuis le 1er janvier 2011, conformément à la loi Grenelle II, le SPANC réalise des contrôles pour ventes . En 2016, 77 installations ont été contrôlées pour ventes (aucune sur Commer).

Pour des informations sur votre installation d'assainissement non collectif, prenez contact avec le service SPANC de Mayenne communauté au 02 43 30 21 21 ou par mail contact@mayennecommunaute.fr ou sur le site www.mayennecommunaute.fr



Grilles tarifaires

Les grilles tarifaires 2017 restent identiques à celles de 2016 et 15 % inférieures à la moyenne nationale pour des territoires équivalents (source Ademe).

Votre facture est composée d'un abonnement qui donne un accès illimité aux déchetteries (pour les particuliers) et aux colonnes de tri, ainsi que d'une part variable qui est proportionnelle au volume d'ordures ménagères produites (avec un forfait minimum).

Grille tarifaire pour les foyers en bacs individuels

La grille tarifaire 2017

Composition du foyer	Volume du Bac	Accès au service = Abonnement annuel (hors levées)	Prix d'une levée	Nombre de levées minimum facturées dans l'année	Prix des levées minimum
1 à 3 personnes	120 L	102,22 €	2,28 €	9	20,52 €
4 à 5 personnes	240 L	121,01 €	4,56 €	9	41,04 €
6 personnes et plus	340 L	146,62 €	6,46 €	9	58,14 €
Professionnels	660 L	214,94 €	12,54 €	9	112,86 €
	750 L	242,89 €	14,28 €	9	128,52 €

Exemples pour une année complète d'utilisation

Composition du foyer	Volume du Bac	Simulation 1	Simulation 2	Simulation 3
		Abonnement + 9 levées par an (forfait minimum)	Abonnement + 12 levées par an (9 levées minimum + 3 supplémentaires)	Abonnement + 24 levées par an (19 levées minimum + 15 supplémentaires)
1 à 3 personnes	120 L	122,74 €	129,58 €	156,94 €
4 à 5 personnes	240 L	162,05 €	175,73 €	230,45 €
6 personnes et plus	340 L	204,76 €	224,14 €	301,66 €
Professionnels	660 L	327,80 €	365,42 €	515,90 €
	750 L	371,41 €	414,25 €	585,61 €

Grilles tarifaires

Grille tarifaire pour les foyers en conteneurs semi-enterrés

La grille tarifaire 2017

Type d'habitat	Volume du Tambour	Accès au service = Abonnement annuel (hors dépôts)	Prix d'une levée	Nombre de dépôts minimum facturés dans l'année	Prix des dépôts minimum
Habitat grand collectif exclusif	30 L	52,69 €	0,57 €	36	20,52 €
Autre type d'habitat	60 L	78,31 €	1,14 €	18 6 pour les résidences secondaires	20,52 € (6,84 € pour les résidences secondaires)

Exemples pour une année complète d'utilisation

Type d'habitat	Volume du Tambour	Simulation 1	Simulation 2	Simulation 3
		Abonnement + 36 dépôts par an (forfait minimum)	Abonnement + 48 dépôts par an (36 dépôts minimum + 12 supplémentaires)	Abonnement + 96 dépôts par an (36 dépôts minimum + 60 supplémentaires)
Habitat grand collectif exclusif	30 L	73,21 €	80,05 €	107,41 €
Autre type d'habitat	60 L	Abonnement + 18 dépôts par an (forfait minimum)	Abonnement + 24 dépôts par an (18 dépôts minimum + 6 supplémentaires)	Abonnement + 48 dépôts par an (18 dépôts minimum + 30 supplémentaires)
		98,83 € (85,15 € pour les résidences secondaires)	105,67 €	133,03 €

Un forfait minimum

Mis en place en 2015, le forfait minimum est une des composantes de la part variable. Il est dû qu'il soit réalisé ou non, ce qui permet de lutter contre les dérives (lancement des poubelles, dépôts sauvages, export, etc.), tout en préservant l'aspect initial.



Facture 2017 =

Abonnement pour l'année 2017 + Part variable 2016 (Forfait minimum + levées ou dépôts supplémentaires réalisés en 2016)

Points de collecte et déchetteries (localisation et horaires)

POINTS DE COLLECTE ET DÉCHETTERIES localisation



- Déchetteries
- Points de collecte

Les dépôts des particuliers en déchetteries ou dans les points de collecte sont compris dans l'abonnement et ne sont donc pas comptabilisés (apport maximum de 1,5 m³ par jour).



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Marigné sur Mayenne	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30		9h30 - 11h45 13h30 - 17h30			9h00 - 11h45 13h30 - 17h30
Parigné sur Braye	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)
Saint Fraimbault de Prières		9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		9h30 - 11h45 13h30 - 15h30	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30
Le Ribay	9h00 - 12h00		14h00 - 17h00			9h00 - 12h00
Lassay les Châteaux	14h00 - 17h00		9h00 - 12h00		14h00 - 17h00	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Commer	16h00 - 18h00 (17h00*)					13h30 - 16h00 (15h00*)
Aron		15h45 - 17h30		15h45 - 17h30	15h45 - 17h30	15h45 - 17h30
Jublains	16h00 - 18h00 (17h00*)		9h30 (11h00*) - 12h00			14h30 - 18h00 (16h30*)

Conformément au guide de la collecte des déchets, les jours fériés tombant un mercredi (jour de collecte des bacs roulants sur Commer), il n'y a pas de report de collecte pour les bacs individuels sauf pour le 8 mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Pour ces 3 jours, reportez-vous au site internet de la Communauté de communes ou aux journaux locaux pour connaître le décalage des jours de collecte.



En 2017, le 1^{er} Novembre est un mercredi, par conséquent pas de ramassage des poubelles. A chaque usager de déposer son bac le mercredi précédent le 25 octobre ou le mercredi suivant le 8 novembre.

Mot du maire concernant le point de collecte

Suite à des études menées par la communauté, une réflexion est en cours concernant une potentielle fermeture de notre point de collecte dans un avenir proche.

Je me suis vivement opposé à cette idée pour diverses raisons :

- La première est la notion de service public.

En effet, comment pouvons-nous accepter que la sixième commune la plus peuplée de la communauté sur les 33 qui la compose, voit disparaître un service très largement utilisé permettant de limiter les dépôts sauvages ?

- La seconde raison est environnementale.

Alors que beaucoup d'efforts sont déployés pour protéger l'environnement, peut-on accepter d'envoyer de nombreux véhicules sur les routes qui polluent l'atmosphère pour déposer nos déchets verts ou autres jusqu'à Mayenne ou Martigné sur Mayenne ?

- Enfin la dernière raison est économique.

Alors que la structure existe et est en relativement bon état, sans générer un coût très élevé à la communauté, peut-on accepter que les commérois devraient demain assumer des coûts de carburant supplémentaires alors que l'on prône un esprit de solidarité communautaire ?

Pour toutes ces raisons, je vous informe que si cette idée devait être remise à l'ordre du jour, je solliciterai chacun de vous pour défendre le maintien de ce SERVICE PUBLIC.

L'école Jules Verne compte pour ce début d'année scolaire (2017-2018), 178 élèves répartis en 7 classes.

L'équipe enseignante



De gauche à droite : Gaëlle Rocher (CP-CE1), Emmanuelle Goupil (MS-GS), Christine Lambert (TPS-PS-MS), Loïc Broussey (CM1-CM2), Ségolène Doray (CM1-CM2), Hélène Ragot (CM1-CM2), Priscille Lechat (CE1-CE2), Clémentine Sablé (CE1-CE2), Emmanuelle Manceau (GS-CP et directrice) et Inès Barrety (GS-CP).

Horaires :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45-12h			9h-12h		
12h-13h30					
13h30-15h30					
15h30-16h30	APC	TAP		TAP	APC
16h30-17h					

■ Temps en classe

TAP : temps d'activités périscolaires. Activités pédagogiques encadrées par des animateurs en lien avec le projet pédagogique de la commune.

APC : Activités pédagogiques complémentaires. Temps pédagogique en lien avec le projet d'école encadré par les enseignants et qui concerne un groupe d'élève restreint.

Pour l'année scolaire 2016-2017, il a été fait le choix de proposer des TAP durant 1h30 deux fois dans la semaine au lieu de trois fois une heure afin de favoriser un temps d'activité suffisant.

Quotient	Tarif par heure et demie et par enfant
QF de 0 à 599	0,75€
QF à partir de 600	1,05€

Rétrospective sur l'année scolaire 2016-2017

Sorties et projets

Au cours de l'année scolaire, les élèves ont eu l'occasion de vivre de nombreux projets et sorties pédagogiques : sorties piscine pour les GS, CP, CE1, visite du château pour différentes classes, musée de Jublains, sortie vélo, rencontres sportives, rencontres avec les élèves de l'école Charles Perrault de Mayenne, cinéma et initiation à l'escrime.



Un projet musique s'adressant à tous les élèves a été réalisé avec la Galerie sonore d'Angers les deux premières semaines de janvier 2017. La première semaine, les élèves de la petite section au CM2 ont pu découvrir des instruments du monde entier guidés par des professionnels.

La semaine suivante a été consacrée à la préparation d'un spectacle pour les parents qui a eu lieu le 13 janvier à la salle des Lilas et qui a ravi le public. Bravo à l'équipe enseignante et aux enfants pour ce beau projet culturel !



PPMS

Suite aux tragiques événements de 2015 et 2016, l'Education Nationale a exigé de chaque établissement scolaire la mise en place d'un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) afin de garantir un maximum de sécurité à nos chers enfants et au personnel. Le but étant de prévoir la conduite à tenir en cas d'intrusion de personnes dangereuses au sein de l'école, d'attaques mais aussi en cas de violentes intempéries ou de pollution chimique de l'air, ...

Le PPMS a été élaboré par l'équipe enseignante en collaboration avec la mairie et la gendarmerie et prévoit les différentes options (évacuation ou confinement) en fonction des différents cas de figure. Des exercices sont régulièrement réalisés, tout comme les exercices incendie, afin de préparer les élèves et les enseignants à réagir au mieux dans ce type de situation.

Dans le cadre du PPMS, la mairie a investi dans 3 malles contenant du matériel de survie, de soin et d'hygiène en cas de confinement, placées dans des points stratégiques de l'école.

Fête de l'école

Cette année, la fête de l'école a eu lieu le dimanche 18 juin à la salle de Lilas. Un nouveau concept de repas champêtre a séduit de nombreuses familles. Le plus, la bonne humeur et le soleil étaient au rendez-vous ! C'était parfait, bravo à tous !



Repas champêtre de l'école



Fête de l'école



L'Amicale laïque aide à financer les projets pédagogiques (sorties, voyages scolaires, spectacles) et l'achat d'équipements pour les enfants de l'école.

Nous organisons tout au long de l'année des manifestations pour récolter de l'argent : vente de chocolats de Noël, tombola, soirée country (17 février), vide-grenier (8 avril), repas champêtre et fête de l'école (10 juin).

Pour cela, nous avons besoin de l'aide de tous les parents. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles propositions. N'hésitez pas à contacter un membre actif de l'association et à venir aux réunions.

Pour toute inscription ou renseignement :

ECOLE JULES VERNE

Directrice Mme Emmanuelle MANCEAU

16 rue des Tisserands 53470 Commer

02.43.00.44.78,

ce.0530759m@ac-nantes.fr

Site :

<http://passerelle2.ac-nantes.fr/ecolepubliquecommer/>

Vous pouvez faire part de vos remarques auprès des parents élus en écrivant à l'adresse mail suivante :

parents.ecolecommer@gmail.com.

Amicale laïque, Thomas Dreux (président)

amicalelaiquecommer@gmail.com

1947-2017, notre association fête ses 70 ans
cette année !

Merci à toutes les personnes qui contribuent
ou ont contribué à cette longévité...



Etoile Bleue - Section Football

Les séniors

Pour la saison 2016/2017 le club compte 95 licenciés : 45 séniors, 37 jeunes, 11 dirigeants et deux arbitres officiels (Patrick Jeusset et Antoine Hurfin). En séniors, l'équipe A, encadrée par Yannick Girault et Benjamin Martel, a pour objectif de se maintenir en 3ème division. L'équipe B encadrée par Rémi Hubert, Leny Derouet et Eric Leblanc est actuellement 5ème au classement en 5ème division.



L'équipe A en bleu et l'équipe B en noir ainsi qu'une partie des dirigeants et membres du bureau de l'Etoile Bleue



Remise de maillots pour l'équipe première offerts par CHEZ SAM (BAR TABAC)

L'école de foot



Les U7 et U9 poursuivent leur évolution,
encadrés
par Francky Moulière et Wilfried Morel.
Thierry Guyon et Emmanuel Illand les
entraînent.

Les U11 encadrés par Régis Clavreul,
Thierry Rattier et Yannick Vincelot
jouent actuellement en niveau
départemental.
Stéphane Manceau et Alain Martineau
s'occupent des entraînements.



Remise des coupe-vent aux U7 U9 et U11, par Frédéric BAUDON, garagiste à Laval et Thierry GUYON, électricien à Commer



Fait marquant en 2016



Le 10 Juillet, le club a organisé la
diffusion de la finale de l'Euro
2016, rassemblant près de 250
personnes.

Date à retenir :

Soirée du foot le 14 Octobre 2017

Le club remercie toutes les personnes qui nous
aident (arbitres, sponsors, municipalité, donateurs,
les traceurs Daniel Derouet et Daniel Gary, les
bénévoles...) et invite ceux qui veulent nous
rejoindre à le faire sans hésitation.

Bien sportivement, Jérôme LEMOINE et le bureau.

Contacts : Jérôme LEMOINE, Président, La Hactière Commer 07.86.20.67.53 / Jean-François
PILLAIS, responsable école de foot 06.27.22.54.28



Une nouvelle saison commence et le bureau est toujours satisfait de l'affluence sur le cours (82 adhérents en 2016).

Les prix des cotisations restent inchangés :

- 10€ pour les adultes
- 5€ pour les enfants
- 1€ pour les visiteurs.

Les inscriptions sont à prendre au café "Chez Sam" (aucune vente entre 11h-15h) où un badge et un code vous sera remis. Pour les renouvellements des badges, ramener l'ancien badge pour modification.

Le tournoi des adhérents du club s'est déroulé du 03 juin au 1^{er} juillet 2017.



Comme tous les ans, le club a organisé des cours gratuits en mai-juin 2017.

Si des personnes souhaitent nous rejoindre, nous les accueillerons avec plaisir !!!!

Le bureau :

Président : MANCEAU Stéphane (Tél : 0638261417)

Vice-Président : MEZIERE Arnaud (assure les cours de tennis)

Trésorier : MANCEAU Jean-Vincent

Secrétaire : JOHAN Marie-Odile

Membres : PINSON Christian (assure les cours de tennis), PILLAIS Gaëlle et DREUX Thomas

A l'issue de cette saison 2016-2017, tant sur le plan des effectifs que sur le plan sportif, notre association se porte bien et peut envisager l'avenir sereinement. Au total, notre club compte 43 licenciés dont 21 compétiteurs qui se retrouvent chaque vendredi pour représenter la commune dans tout le département. Une progression continue avec l'arrivée chaque année de jeunes joueurs notamment cette saison avec l'inscription de 22 enfants rendant possible la création d'une section Loisirs.

Les résultats tout au long de la dernière saison ont été satisfaisants pour nos 3 équipes :

- une montée en D1 (plus haut échelon départemental) pour l'équipe A et une montée en D2 pour l'équipe B lors de la phase 1.
- un maintien en D3 pour notre équipe C.
- une place de quart de finaliste de la coupe de la Mayenne pour l'équipe catégorie moins de 1000 points.

En terme de comparaison avec les autres clubs du département, notre association occupe le 14^{ème} rang sur environ 90 clubs au niveau des résultats sportifs.

Les objectifs seront de faire aussi bien pour cette nouvelle saison 2017-2018.

Activités proposées :

- un **championnat senior** avec 3 équipes évoluant à différents niveaux (D1, D2 et D3) et se déroulant le vendredi soir.
- un **championnat individuel** (critérium fédéral) pour les jeunes et les seniors qui comprend 5 journées sur la saison (Octobre à Mai) et se déroulant le dimanche matin.
- la **coupe de la Mayenne** pour différents classements.
- la **coupe de doubles** pour différents classements.
- la **coupe Davis** pour différents classements.
- La **section Loisirs** pour les jeunes

Entraînements :

Chaque mardi soir, de septembre à mai, à partir de 20h30 à la salle des Lilas. A noter également pour les non-licenciés qu'une session «découverte et initiation» est proposée chaque mardi par l'entraîneur du club, Sébastien Pouteau.

Nous contacter :

Président : Emmanuel JOUFREAU

Tél. 06.61.78.43

Secrétaire/Trésorier : David MARTINEAU

Tél. 06.79.87.72.20

Site internet :

<http://ttebcommer53.sportsregions.fr/>

Le fait marquant de la saison dernière a été la création d'une section Loisir ouverte aux enfants de l'école Jules Verne. Chaque vendredi de 17h à 18h, ce sont 22 jeunes de 7 à 11 ans qui se sont initiés au tennis de table dans une ambiance très conviviale.

L'étoile bleue Tennis de table, c'est aussi un investissement de chaque adhérent dans la vie du club pour financer des projets (tombola, tournois...).

Le club tient également à remercier l'ensemble de ses partenaires :

- les sponsors privés, que vous retrouverez sur notre site Internet, pour l'aide qu'ils apportent au club dans l'achat d'équipements.
- la commune pour la mise à disposition de la salle des Lilas et le versement d'une subvention annuelle.

Pour finir, quel que soit votre niveau, si vous êtes intéressés par la pratique du tennis de table au sein d'un club, n'hésitez pas à nous contacter.



L'équipe A qui évolue en première Division (D1)



Les enfants de la section loisir

Saison de pêche 2016 :

Encore une bonne année depuis que l'association existe, aussi bonne que 2015.

L'ouverture ainsi que tous les lâchers de truites ont été des réussites.

En dehors de ces jours, pendant toute la saison, le plan d'eau a été fréquenté par de nombreux pêcheurs qui sont souvent venus en famille.

La réussite est sans doute due au temps qui, cette année, a été favorable pour la pêche, mais aussi aux travaux réalisés en début d'année par la commune et les membres de l'association pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite qui ont été très appréciés par les pêcheurs, leurs familles et les promeneurs (par rapport à la saison 2015 le nombre de pêcheurs a augmenté de plus de 15%).

Il faut également dire que le plan d'eau est très poissonneux puisqu'en dehors des truites qui plaisent à de nombreux pêcheurs, un grand nombre de brochets ont été pris ainsi que des carpes, tanches, gardons, perches mais aussi quelques sandres.

En fin de saison, comme les années précédentes, nous avons vidangé le petit plan d'eau destiné à la reproduction et qui est interdit à la pêche toute l'année.

La vidange du plan d'eau représente beaucoup de travail du point de vue de l'organisation, de la surveillance et de la pêche, il ne faut pas avoir peur de se salir ni d'avoir froid mais avec le groupe que nous sommes et qui se donne à fond ce n'est que du plaisir !

Notre travail a bien été récompensé puisque, après avoir mis 120 kg toutes espèces confondues en novembre et décembre 2015, nous avons récupéré 415 kg de carpes, gardons, tanches et perches un an après.

Pour l'association c'est très appréciable puisque cela permet de faire un alevinage très important du grand plan d'eau sans avoir à acheter trop de poissons chez un pisciculteur.

Cependant, nous avons quand même fait un alevinage d'appoint de 210kg de poissons (brochets, gardons, tanches) le 31 décembre 2016, achetés à la pisciculture Gandon de Montjean, soit 50 kg de plus que l'année précédente grâce à notre résultat positif de la saison 2016.

Pour 2017, l'alevinage des 2 plans d'eau est de 625kg de poissons en brochets, gardons, tanches, perches, carpes, carpes tanches et ceci pour une valeur de 3 600€ TTC.

Liste des membres du bureau suite à l'assemblée du 5/02/2017 :

Président d'Honneur : Maignan Eugène, Président : Deslais Maurice, Vice Président : Font Jean Claude, Trésorier : Chevalier Daniel, Secrétaire : Pivette Roger, Trésorier adjoint : Pierre Michel, Secrétaire adjoint : Vannier Christophe.

Travaux d'accessibilité du plan d'eau de Commer réalisés par les membres de l'association et financés par la commune



Saison de pêche 2017 :

Pour 2017, nous avons prévu également un alevinage de 900 kg de truites, réparties dans nos cinq lâchers, soit 100kg de plus qu'en 2016.

Notre résultat positif de l'exercice 2016 sera donc entièrement réinvesti en supplément de truites et de poissons blancs par rapport à 2016.

Nouveautés en 2017:

Depuis 2016, l'association avait un garde assermenté. Pour des raisons professionnelles celui-ci ne peut plus assurer ses fonctions et a donc démissionné. Une autre personne, Mr Roger Pivette, a accepté de faire les stages pour être assermenté. Il a pris ses fonctions en ce début d'année 2017, il sera chargé de faire respecter le règlement intérieur de la pêche en eau close correspondant au classement des plans d'eau.

En plus de la surveillance des plans d'eau et de leur environnement, il pourra être amené à faire des relevés d'infractions à tout contrevenant, qu'il transmettra au Président de l'association et au Maire de la commune qui décideront des poursuites à engager en fonction de l'importance de ces infractions relatives aux tarifs affichés en annexe du règlement intérieur à chaque entrée des plans d'eau.

Notre nouveau garde sera aussi assermenté « garde chasse et piégeurs ».

Personnes à contacter :

Maurice Deslais, Président, 7 rue des Acacias 53470 Commer,

Tél : 02.43.00.45.11 / 07.86.41.74.92

Jean Claude Font, Vice Président, Tél : 02.43.00.09.42

Daniel Chevalier, Trésorier, Tél : 07.70.66.68.71

Le Comité des Fêtes

Le samedi 9 et dimanche 10 septembre 2017 a eu lieu la fête annuelle.

Nous avons accueilli quarante personnes de plus que l'an dernier au dîner et à la soirée dansante. Tout le monde a été séduit par la qualité de l'orchestre Le Pélican. La course de voitures à pédales a, quant à elle, tenu toutes ses promesses avec 20 équipes engagées pour cette manche de la coupe de France.

**Bureau :**

- Présidente : Nathalie Blin
- Vice président : Michel Pierre
- Trésorier : Rémy Haize
- Secrétaire : Gaëtan Blin



Membres : Daniel Gérault / Frédéric Rondeau / Philippe Bourgoïn / Karine Jouet / Annabelle Fouquet / Didier Boutruche / Pascal Follet-Mouysset.

A VOS AGENDAS

25 février 2018 : loto

16 juin 2018 : apéro - repas plein air

8 et 9 septembre 2018 : fête communale

15 et 16 décembre 2018 : marché Noël



Pour toute information, vous pouvez nous joindre au 06 31 75 16 35 ou par mail

comitedesfetescommer@gmail.com.

Le comité des fêtes espère vous retrouver nombreux lors de ces manifestations.

 www.facebook.com/Comité-des-fêtes-de-Commer-1076519539088484/

Association pour le Don de Sang Bénévole créée en Décembre 2012



Sont concernées les 5 communes possédant le code postal 53470 : Martigné sur Mayenne, La Bazouge des Alleux, Châlons du Maine, Sacé et Commer.

Pour nous contacter :

- Mr. Bernard ROUSSEAU : 06.27.13.79.48

- adsb53470@gmail.com

- Page facebook : Adb53470 Communauté

Bureau :

- Président : ROUSSEAU Bernard de Martigné,
- Vice Présidente : MASSOT Valérie de Martigné,
- Vice-Président : BOISANFRAY Guy de Martigné,
- Secrétaire : CHESNEAU- LEMARIE Nadège de Martigné,
- Secrétaire adjointe : GOURNAY Gwénola de Martigné,
- Secrétaire adjointe : COUILLEAUX Adeline de Commer,
- Trésorière : DUVAL Marianne de La Bazouge des Alleux,
- Trésorière adjointe : MESSENGER Jeannine de Châlons du Maine.

Rappel des missions de l'Association :

- Promouvoir au quotidien le don de sang bénévole,
- Recruter de nouveaux donneurs,
- Participer à l'organisation et l'accueil des collectes.

Depuis 3 ans à présent, les **19 membres de l'association**, issus des 5 communes citées, s'efforcent de remplir au mieux ces missions.

Les événements en 2016 :

- *La Marche de Mai*

A la Bazouge des Alleux en 2016, de nombreux marcheurs malgré la pluie !

L'occasion de rendre hommage à notre regretté Gilbert lors du Don à l'ADSB53470 d'un chèque par des membres l'A.S. de Martigné : Les vestes Noires et Vertes réunies avec les maillots blancs dans l'émotion.

- *Le Concert des Classes Orchestres (de Martigné sur Mayenne et du Collège Sévigné)*

En Juin à Commer, grâce à l'association Aides et Initiatives Commeroises, une partie des bénéfices a été reversée pour la Promotion du Don de Sang

- *Les Collectes de 2016*

5 Collectes programmées par l'EFS (Etablissement Français du Sang) avec la présence de 2 médecins.

Successivement 56, 60, 70, 60 et enfin 85 dons lors de la dernière collecte (record battu !).

331 poches de sang récoltées en 2016 (50 de plus que l'année précédente)

Et, encourageant : toujours de nouveaux donneurs bénévoles à chaque collecte

- *Merci à tous, continuez à donner et à mobiliser autour de vous : Le Sang, c'est la Vie ! -*

- *Forum des Associations à Martigné et à Commer*

Moment convivial, l'occasion d'échanger avec les autres associations et les visiteurs mais aussi cette année de promouvoir les dons en faveur du Téléthon.

- *Action Ecole*

Grâce à des supports élaborés par l'Union Départementale et l'EFS, des bénévoles de l'association ont pu présenter les enjeux du Don du Sang aux Cours Moyens de Martigné sur Mayenne et Sacé mais aussi auprès de collégiens du Collège Sévigné à Mayenne. L'occasion de demander aux enfants de dessiner ce qu'ils avaient retenu du message transmis...

- Action Téléthon

Le 3 décembre dernier en collaboration avec le Comité d'Animation de Sacé, le lancé de 200 ballons a permis de récolter des fonds toujours utiles à la recherche.

L'agenda 2017 !

- L'Assemblée Générale

Après Martigné, Commer puis La Bazouge des Alleux, c'est Châlons du Maine qui a accueilli l'AG de l'ADSB le Vendredi 3 février dernier.

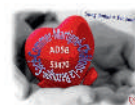
- Assemblée Générale de l'Union Départementale (UD) des Associations de Donneurs de Sang Bénévoles de la Mayenne qui a eu lieu à Martigné sur Mayenne cette année, le Samedi 11 Mars.

- « Les Motards ont du Cœur » sont passés le dimanche 30 Avril 2017.

- La Marche de Mai

Le Dimanche 11 Juin 2017 : Nous avons marché cette année sur les sentiers de Châlons du Maine.

Et sans doute aussi, une participation au Forum des Associations en septembre, peut-être aussi à une nouvelle action Téléthon ?



Collectes de Sang 5 dates en 2017

de 15h à 19h Salle des Loisirs à Martigné

- Lundi 13 Février
- Lundi 10 Avril
- Jeudi 6 juillet
- Mercredi 6 septembre
- Vendredi 24 novembre



Association ADMR à COMMER

Pour tous les âges, des services à domicile



Familles, personnes âgées, personnes malades, personnes handicapées... tous nos services améliorent votre qualité de vie ou vous aident à faire face à une situation difficile :

- Aide à la personne
- Entretien du domicile et du linge
- Petits travaux de jardinage et bricolage
- Portage de repas
- Téléassistance Filien

Contactez- nous à l'association ou votre référent local :

- ADMR du Pays de Mayenne – 9, place du 9 juin 1944 – 53100 MAYENNE
 - au secrétariat général : 02 43 08 07 24
 - par courriel: paysdemayenne.admr53@orange.fr
- Référente locale : commune de COMMER
 - Mme MEIGNAN Danielle : 02.43.02.53.28



Aides à domicile Comméroises : Marie-Jo - Amandine - Anaïs - Catherine



L'association Aides et Initiatives Commeroises depuis le début de sa création, continue de développer ses actions reposant sur le développement de la culture, le lien social, la convivialité, les services auprès des habitants de COMMER.

Les initiatives porteuses de ces objectifs sont nombreuses et se présentent sous différentes formes.

Elles sont intergénérationnelles et visent à créer une dynamique locale.

Tout au long de l'année 2016, l'association a assuré la continuité de ces activités déjà existantes notamment l'épicerie qui rappelons le, propose des produits de première nécessité s'adaptant aux besoins des uns et des autres.

Celle-ci est ouverte le mardi et le vendredi de 18h00 à 19h00 ainsi que le dimanche matin de 10h00 à 12h00.

L'épicerie a aussi fait dépôt de pain le dimanche matin à deux reprises au moment des vacances de février et pendant la période estivale. Celle-ci permet de proposer un service de proximité aux habitants sans avoir à se déplacer.

L'association a également offert la possibilité aux commerois de bénéficier d'entrées à tarif préférentiel tout au long de l'année en proposant le service de billetterie chez certains partenaires tels que les Petits Loups, le Bois Parc à Forcé, le Cinéville, Papéa Le Mans...

A noter également qu'au sein de l'épicerie se trouve une Givebox (boîte à donner).

Son principe est basé sur l'échange, on y dépose ce dont on ne se sert plus et on y prend ce qui nous intéresse. Ce concept est basé sur l'échange et la solidarité. C'est d'ailleurs dans cette optique que l'association a fait don de 7 cartons de vêtements à la communauté Saint-Vincent-De-Paul de Mayenne.

L'année 2016 a été marquée par la concrétisation d'événements en lien avec d'autres associations dont une partie des bénéfices a été reversée.

- La première fût une soirée concert classe orchestre en partenariat avec le collège Sévigné de

Mayenne et l'école primaire de MARTIGNE-SUR-MAYENNE réunissant plus de 80 jeunes sur scène le 17 juin 2016.

Cette soirée était organisée en partenariat avec l'association Don du Sang. Elle a permis de sensibiliser les parents et enfants présents à l'utilité de donner son sang. Une partie des bénéfices (600 €) a été reversée à l'association Don du Sang locale.



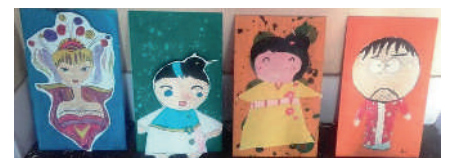
- Le 3 décembre 2016, l'association s'est associée au Téléthon en



organisant une soirée théâtre avec la troupe des Jeux Dits d'Aron « Burnout ». Une belle réussite pour une première action en lien avec le Téléthon. Ce sont plus de 160 personnes qui ont assisté à cette soirée. Grâce à cette participation, nous avons pu reverser 426 € à AMF Téléthon.

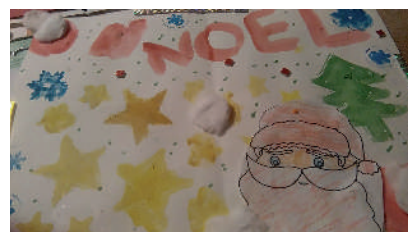
- L'association a aussi misé sur l'accès à la culture et la découverte des arts auprès des enfants en mettant en place trois ateliers découvertes de la peinture pour les 8 à 12 ans le temps d'un après-midi les 1er, 8 et 16 juin en compagnie de Karine FROMENTIN, plasticienne.

Ces séances ont remporté un réel succès. Les enfants ont réalisé de magnifiques toiles.



En cette fin d'année, nous avons souhaité créer une animation autour de Noël. Un concours de dessin sur le thème "dessine la magie de Noël" pour les enfants de 3 à 12 ans a permis à chaque enfant d'exprimer ses talents artistiques.

Toutes les catégories d'âges étaient représentées. Chaque enfant a été récompensé pour la production de son œuvre.



Pour continuer sur cette thématique, une opération commerciale de Noël regroupant des artisans commerçants de COMMER et l'association s'est mise en place. Elle s'est déroulée du 17 décembre 2016 au 8 janvier 2017.

Le principe de cette action était de dynamiser l'activité commerciale au moment de Noël. Chaque client pouvait déposer un ticket de tombola dans les urnes prévues à cet effet moyennant un acte d'achat sans montant minimum.

De nombreux lots ont été proposés par les artisans commerçants en lien avec leur activité.

Celle-ci aura permis de montrer le dynamisme de nos commerces locaux qui s'investissent pour être au service de la population.

Ce sont plus de 5 000 tickets qui ont été déposés dans les urnes mises à disposition dans les commerces. Un grand merci pour cet investissement à nos artisans commerçants. Le tirage au sort des lots a été effectué le 20 janvier lors de la cérémonie des vœux du maire.

Au cours de l'année 2017, l'association continuera d'œuvrer pour maintenir cette dynamique associative locale permettant de regrouper les uns et les autres autour d'événements (concert, théâtre...).

Des services seront également proposés, notamment, la mise à disposition d'une sono pour les associations qui en feront la demande.

De même qu'une opération places de cinéma pour le CINEVILLE et le cinéma de MONTSÛRS à 5 € sera proposée à hauteur de 200 places disponibles à la vente.

Nous continuerons d'assurer les services proposés à l'épicerie.

Dates à retenir :

- samedi 18 novembre 2017, salle de la mairie atelier décoration de Noël 14h00 à 17h00 encadré par Mme BOURGOIN Colette, les bénévoles de l'association. Thématique : la tête dans les étoiles. Les décorations de Noël réalisées lors de cet atelier seront mises dans les vitrines des commerçants de COMMER.
- dimanche 10 décembre 2017 14h30 : représentation théâtrale avec la troupe l'Atelier de Zoé au profit du Téléthon.
- samedi 16 décembre 2017 de 14h00 à 17h00 : après-midi jeux de société, venue du Père Noël, séance photo, goûter de Noël.

- Si vous souhaitez rejoindre notre association pour partager ensemble des idées afin de continuer à développer des services auprès des commerois, s'engager dans un objectif commun celui d'avoir le sentiment d'accomplir quelque chose au service de l'autre, n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant l'association. -

Annabelle FOUQUET, présidente 06.79.21.29.53

Adresse mail : afaicommer@gmail.com

Gym de Commer

Gym adultes :

*Tous les mercredis soir à 20h30 à la salle des Lilas avec Vanessa.
Cotisation annuelle 80€*

- Tonification musculaire (modelage de la silhouette),
- Développement de la souplesse,
- STEP (une semaine sur deux)



Gym douce :

*Tous les jeudis matin à 11h à la salle des Lilas avec Marie-Laure
Cotisation annuelle 80€*

- Stimulation, entretien musculaire et cardio-respiratoire
- Coordination
- Relaxation
- Travail sur l'équilibre et la mémoire



Gym enfants :

*Tous les jeudis après-midi à partir de 17h30 à la salle des Lilas avec Marie-Laure
(de 3 ans à 12 ans, horaires selon l'âge de l'enfant).*

Cotisation annuelle 80€ pour le 1^{er} enfant, 70€ pour le 2nd, 60€ pour le 3^{ème}.

- Eveil corporel et gym récréative pour les plus jeunes
- Exercices et jeux, danses diverses et variées, créativité pour les plus grands



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter une des membres du bureau :

Compain Édith : 02 43 00 44 80, Lebreton Aline : 02 43 30 29 71, Brillet Agnès : 02 43 00 36 73

Anciens combattants d'A.F.N. et autres conflits de Commer

Jeunes Commerçois

Les Anciens Combattants commémorent tous les ans le 8 mai et le 11 novembre pour honorer les morts de ses 2 guerres 1914-1918 et 1939-1945 ainsi que ceux de la guerre d'Algérie 1954-1962. Malheureusement, nous les Anciens Combattants, nous vieillissons nous sommes de moins en moins devant le monument aux Morts et dans quelques années il n'y aura plus personne pour honorer ces victimes.

Pour servir la France, en bons citoyens vous avez fait votre service militaire, et vous avez eu la chance de ne pas avoir de guerre, c'est pour cela que nous vous demandons de nous rejoindre au monument aux Morts les 8 mai et 11 novembre. Le meilleur accueil vous sera réservé, même à ceux qui n'ont pas fait de service militaire.

Tous ensemble nous pourrions honorer nos « Morts pour la France » en souhaitant ne plus jamais voir de guerre .

Pour mémoire à COMMER nous honorons :

- Guerre 1914-191844 morts
- Guerre 1939-1945 7 morts
- Guerre d'Algérie 1954-19621 mort

Le bureau :

- Président : Bibron Michel
- Vice président : Belliard Guy
- Secrétaire : Boisard Raymond
- Trésorier : Délogé Fernand



Commémoration du 08 mai 2017

La prochaine commémoration aura lieu le samedi 11 novembre 2017.

Club de la gaieté de Commer

Nous sommes 67 adhérents, nous organisons chaque année : une galette des rois, une soirée théâtre, une soirée crêpes, un repas du Printemps, deux pique-niques, un repas d'Automne, un goûter de Noël.

Chaque semaine, nous nous retrouvons un après-midi avec comme activités : la belote, le tarot, le palet et la pétanque.

Nous organisons des sorties ouvertes à tous qui sont :

- tous les mardis, une sortie vélo sur la voie verte de 10h à 11h, avec un rendez-vous à la gare de Commer,
- tous les 15 jours, une randonnée (sur 25 communes environ) de 13h30 à 17h30, avec un rendez-vous à la salle des Lilas.

Le bureau :

- Présidente : Belliard Cécile
- Vice président : Bibron Arlette
- Trésorier : Chevreul Daniel
- Vice trésorier : Maherault Claude
- Secrétaire : Richard Denise
- Vice secrétaire : Marsais Philippe
- Membres : Chevalier Daniel, Tereau Marcel, Illand Arlette



Sortie vélo du 13 juillet 2017

Différentes sorties ont été organisées :

- septembre 2016 : sortie aux îles Chauséy.

Un grand soleil était au rendez-vous pour la réussite de cette sortie.

Départ en bus pour Granville et bateau pour les îles Chauséy avec pique-nique préparé par chacun.

L'après-midi, visite commentée en bateau du tour de l'Archipel des îles.

Retour sur Granville pour une visite du vieux Granville et du jardin Christian Dior.

- juin 2017 : journée randonnée à St Céneri - St Léonard des Bois.

- septembre 2017 : week-end à Nantes

le samedi :

Visite du château des Ducs de Bretagne et balade au jardin des plantes.

Croisière au fil de l'Erdre commentée sur l'histoire de la rivière et ses châteaux, sa faune et sa flore.

Balade sur l'île artificielle de Versailles de 1,7 hectares datant de 1831.

Passage incontournable sur l'un des plus beaux passages couverts d'Europe : le PASSAGE POMMERAYE.

le dimanche :

Balade dans la ville de Trememoult.

Visite très intéressante des machines de l'île avec découverte des terrasses de l'atelier.

Visite du carrousel des mondes marins et tour de manège pour tout le monde.

En 2017, le nombre d'adhérents est de 34 personnes. Si vous souhaitez plus de renseignements vous pouvez joindre Marie Thérèse Boittin au 02.43.00.07.27.



Chez Papy



CHEZ PAPY

La charte de l'association "CHEZ PAPY" :

- Favoriser l'autonomie et responsabiliser les futurs adultes
- Enrichir et développer la vie sociale
- Dynamiser la commune
- Préserver l'environnement
- Créer & accompagner différents événements musicaux sur la commune de Commer

Coordonnées :

Mehdi Gauthier

menestrel.got@gmail.com

Tél : 06.30.82.22.24

"CHEZ PAPY » est une association qui a pour but de développer la Culture, la Musique, l'Écologie, l'Agriculture Biologique, et le Développement Durable en milieu rural."





AUDACE53 est une association d'usagers, indépendante de tout parti politique et de toute organisation syndicale, qui a été créée à Mayenne par 35 citoyens le 16 septembre 2016 à la suite du mouvement engagé au printemps par le personnel de l'hôpital de Mayenne, après l'annonce de la fermeture de 46 lits d'ici 2018, et la suppression d'emplois de soignants.

Le Centre Hospitalier du Nord-Mayenne (CHNM) est pourtant un hôpital NEUF, bien équipé, où travaillent un personnel soignant et des médecins réputés ; un hôpital qui concerne un bassin de population de 100 000 personnes, et qui voit son activité augmenter régulièrement chaque année (de 5 % à 2,8% ces 3 dernières années). Mais en raison des règles complexes de financement par la sécurité sociale, son budget baisse, ce qui amène la direction à fermer des lits et à supprimer des emplois pour tenter d'équilibrer son budget. Cela risque, à terme, de provoquer la fermeture de services et de transformer le centre hospitalier en hôpital local. Ce n'est pas admissible.

AUDACE53 s'inquiète également de la présence et de l'organisation du système de santé publique dans le nord du département, en voie de désertification médicale.

Enfin, la menace qui pèse sur les EHPAD interroge quant à l'avenir d'un secteur géographique qui vieillit et dont la population âgée devrait accepter de se voir déraciner loin de chez elle.

Tout cela n'est guidée que par des règles comptables, au mépris des intérêts de la population.

L'association compte aujourd'hui **plus de 1 100 adhérents** et mène une campagne de réunions publiques, de conférences qui s'adressent à tous les habitants du nord du département. Elle a organisé, le samedi 26 novembre dernier, une grande manifestation dans les rues de MAYENNE qui a réuni près de **1 200** personnes, soignants, élus, usagers, derrière une seule et même banderole : « La santé publique n'est pas une marchandise ».

AUDACE53 intervient auprès de tous les responsables, administratifs ou politiques, pour faire aboutir ses revendications. L'association adhère à la Coordination Nationale de Défense des hôpitaux et maternités de proximité, ce qui lui permet d'être **agréée par le ministère de la santé** et reconnue comme **association représentative des usagers**.

Rejoignez l'association ! Vous trouverez tous les renseignements et un bulletin d'adhésion sur son site : www.audace53.fr

AUDACE53 est également présente sur Facebook et sur Twitter.

**Pas de fermetures de lits ni de suppressions de postes à l'hôpital !
Des médecins en campagne ! Des spécialistes en ville !
Des EHPAD pour les personnes âgées, au plus près de chez elles.**

La santé nous concerne tous. Mêlons-nous de ce qui nous regarde !



Depuis plus de 40 ans, le réseau FREDON-FDGDON organise des luttes collectives contre 2 espèces de rongeurs aquatiques envahissants (RAE), le ragondin et le rat musqué.

En Pays de la Loire, c'est :

Chiffres 2015 : 277 965 RAE capturés essentiellement grâce à l'action des bénévoles piégeurs du réseau des FDGDON-GDON et des chasseurs dont 229 665 ragondins et 48 300 rats musqués.
1 904 000 RAE capturés depuis 10 ans (2005 à 2014)



IMPACTS

L'agriculture



Perte des cultures : un ragondin consomme annuellement (hors produits souillés) 30 € de végétaux agricoles (herbe, maïs, céréales, ...). En 2015, cela représente $277\,965 \times 30 \text{ €} = 8\,338\,950 \text{ €}$ de pertes agricoles qui ont été épargnées.

Élevage : risques sanitaires accrus sur les cheptels.

Chez le ragondin, le taux de prévalence moyen en Pays de la Loire est de **50% pour la leptospirose** et de 30% pour la toxoplasmose (sans parler des autres zoonoses : grande douve du foie, ténias divers, ...).

Pour les agriculteurs dont les cheptels sont en contact avec les ragondins, la leptospirose peut entraîner 15 à 30% de perte de naissances.

L'environnement et la biodiversité

Gestion des milieux aquatiques coûteuse.

Disparition de l'activité agricole en zone de marais.

Fermeture et banalisation des espaces naturels et perte de biodiversité, les espèces invasives constituant la 2ème cause mondiale de perte de biodiversité selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Devenir de la loutre, du castor d'Europe et du campagnol amphibie ?

Devenir de l'exploitation touristique, des activités de baignade et de nautisme ?



La santé

Les RAE sont porteurs de nombreuses maladies transmissibles à l'homme, comme la leptospirose, la grande douve, la toxoplasmose, ainsi que des parasites tels que les ténias, ...

53 cas humains de leptospirose ont été déclarés en 2014 dans notre région (mais déclaration non obligatoire). Avec un coût moyen de 1 000 € la journée d'hospitalisation par patient, quelles sont les conséquences réelles sur le budget de la santé ?

Les **animaux domestiques** sont également exposés, y compris en ville où nous retrouvons de fortes populations de rongeurs également vecteurs de maladies (rats, souris, ...).

Bien que banalisée, la problématique des rongeurs aquatiques envahissants est toujours présente,

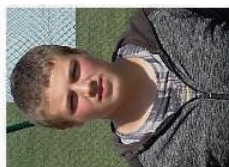
encore plus à l'heure actuelle où les sources de financement évoluent (loi NOTRe, compétence GEMAPI transférée vers les communautés de communes), où leur reproduction est favorisée (réchauffement climatique, hivers doux) ; l'organisation des actions doit se poursuivre et s'améliorer.

Une prise de conscience des enjeux et des risques réels doit s'effectuer.

Ces informations sont issues du colloque national RAE organisé à Fontenay-le-Comte le 16 novembre dernier. Source photos : réseau FREDON-FDGDON des Pays de la Loire. La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toutes informations : 17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE 02 43 56 12 40 - accueil@fdgdon53.fr

Nom		Activités	Coordonnées
ARTY'GRAPHISM	Mme LE BERRE Josette	Conception graphique sur tous supports, conseils en image, toute communication par l'objet et formateur consultant transport	2 rue des Vallées Tél : 02 43 04 63 96 06 16 17 59 57
Atelier d'encadrement	Mme BOURGOIN Colette	Encadrement	Tél : 06 77 38 28 19
Boulangerie	M et Mme MARTINEAU	Boulangerie Pâtisserie Confiserie	58 rue des Tisserands Tél : 02 53 77 95 66
Caly Diag	Mme HUARD Sylvie	Réalisation de tous les diagnostics obligatoires avant la vente ou la location d'un bien immobilier (gaz, électricité, plomb, amiante, termites, DPE, ERNMT, loi Carrez, loi Boutin).	Tél : 02 43 04 15 15 06 18 09 89 09 calydiag@email.com
Chambres d'hôtes	M. GUIDAULT Gérard	Chambres d'hôtes	Tél : 02 43 00 44 30
Charpente couverture	M. LAUNAY Pascal	Charpente couverture	Tél : 02 43 04 42 48 06 80 30 29 05
Chez Sam	M. LAUMONIER Samuel	Bar, tabac, débit de boissons, repas occasionnels, dépôt de journaux et de gaz, petite confiserie, vente de boissons à emporter	8 rue des Tisserands Tél : 02 43 00 44 60
CREA'TIF Salon de coiffure	Mme CHAMARET Cathy	Coiffure vente de parfumerie	36 rue des Tisserands Tél : 02 43 00 44 11
Electricité Générale	M. GUYON Thierry	Travaux d'installation électrique	16 rue du Stade Tél : 02 43 04 44 37 Fax : 02 43 04 35 24
Electricite, Plomberie, Pose cloisons sèches...	M. COMPAIN Bertrand	Electricite, Plomberie, Pose cloisons sèches, Carrelage, Faïence, Maçonnerie, Réparation, Toitures	La Touche Tél : 02 43 00 44 80 06 79 70 59 38
Entreprise de Maçonnerie	M. LOUTELLIER Jérémy	Maçonnerie	Tél : 02 44 29 50 51 06 44 24 03 26
Esthéticienne à domicile	Mme GOURGAN Cécile	Esthéticienne à domicile Soin du visage, épilations, maquillage, beauté des mains et des pieds	Tél : 06 28 36 60 88 cecile.gourgan@orange.fr
FL ENTREPRISE FOUCHER	M. FOUCHER Laurent	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux Plombier Chauffagiste Vente Sanitaire Chauffage	ZA du bas Marboue Tél : 02 43 00 45 25 Fax : 02 43 00 95 37
FRED INFO@ND CLIC	M. THERREAU Frédéric	Informatique	Tél : 06 81 38 83 73
Garage BEAUDOIN Automobiles	M. BEAUDOIN Philippe	Réparation et vente de tous véhicules motorisés, carrosserie, peinture	6 rue des Acacias Tél : 02 43 04 52 44
Garage DALIBARD	M. DALIBARD Christian	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	3 rue de la Chapelle Tél : 02 43 00 44 40
Infirmière	Mme JOLLY/GOUADON Elodie	Infirmière à domicile	Tél : 06 10 41 30 77
Les opticiens mobiles	Mme LETOURNEUX Pauline	Opticienne à domicile	Tél : 06 86 41 56 79 pletourneux@lesopticiensmobiles.com
Magnétiseur	M. DALIBARD Didier	Magnétiseur	Tél : 02 43 00 43 47
May'Event	Mme LEMAITRE Delphine	Traiteurs, organisation de réception	Tél : 06 18 12 15 11 mayevenement@gmail.com
Méca'Ssistance machine	M. LEVEQUE Patrick	Dépannage, réglage, nettoyage. Fournitures et changement de pièces machines à coudre ménagères toutes marques	Tél : 06 70 69 60 32
Musique, chants (leçons)	M. SEILLERY Christophe	Musique, chants	Tél : 02 43 00 97 08 06 42 05 71 54
Ostéopathe	M. QUENTIN Jean François	Ostéopathe	35 rue des Tisserands Tél : 09 70 75 27 69
Pomme de terre (Vente à la ferme)	M. GIRAULT Jean Michel	Producteur Vendeur	Tél : 02 43 00 44 47 06 89 71 62 83
S.G. Electricité	M. GOURGAN Steeve	Travaux d'électricité et de plomberie, électricité générale et d'équipement, rénovation- installation-dépannage, mise au norme- motorisation de portail, divers travaux de plomberie	Tél : 07 80 35 30 00 steeve.gourgan@gmail.com
SPIT BIKE Matériel sport, loisirs (fabrication, gros)	SPIT BIKE	Commercialisation de vêtements sportifs personnalisés	Le Haut Marboue Tél : 06 61 05 75 69
Psychologue	Mme BURIN Marjolaine	Psychologue www.burin-marjolaine-psychologue.fr	Tél : 06 73 21 49 21
Toilettage à domicile pour chiens et chats	Mme AUBERT Kelly	Toilettage à domicile pour chiens et chats	Tél : 06 32 19 18 22

Service Technique et Espace Verts



Jérémie DESILLES



Daniel DUPIN



Thomas GANDAÏS

Service Restauration scolaire 02 43 00 45 31



Fabienne RAIMBAULT

Agence Postale 02 43 00 83 39



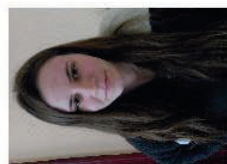
Marie Claude DESLAIS
Heures d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et
samedi : de 9h30 à 12h
Vendredi : de 15h à 17h30

Gestion des salles



Carole MESSAGER

Entretien



Elise ANDRADE

Les employés communaux

SECRETARIAT 02 43 00 45 30

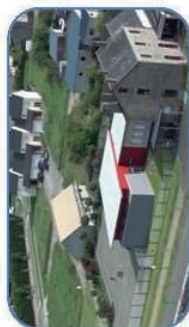


Gwenaëlle THERREAU



Béatrice DOUHET

Ecole Jules Verne 02 43 00 44 78

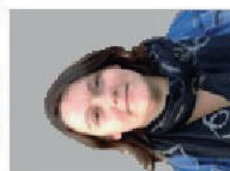


Thérèse BOURCIER



Angèle PELLIER

Service Animation et jeunesse Garderie : 02 43 00 44 78 ALSH : 02 43 00 45 30



Sabrina GUYARD



Thomas LETOURNEUX



Laëtitia HAMARD



Amélie LEFLON

Mairie de Commer

Heures d'ouverture

Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 14h-17h30
Samedi : 9h30-12h

Mail : accueil@commer.fr
Fax : 02 43 00 70 53
www.commer.mairie53.fr



Départ en retraite de Mme Gesbert à qui nous souhaitons d'en profiter pleinement !
Justine Paillard, Bastien Cholet et Pierre Boulanger sont partis vers d'autres horizons.
Arrivées d'Amélie Leflon (jeunesse), d'Elise Andrade (entretien) et de Jérémie Desilles (technique).
Retour de Laëtitia Hamard suite à un congé parental.

Le point lecture est ouvert 2 fois par semaine :

- le mercredi de 17h à 18h
- le samedi de 11h à 12h



Responsable :

Anne-Pascale Gabriel-Charrier (responsable de la bibliothèque intercommunale)

Tél : 02.43.11.19.81

Personne référente sur Commer :

Marie-Christine Jorré

Tél : 02.43.00.58.93

L'inscription et le prêt sont entièrement gratuits et fonctionnent avec la même carte sur tout le réseau lecture du Pays de Mayenne qui comprend 12 autres lieux de lecture en plus de la médiathèque « Le grand Nord » (Soit 133 000 documents à votre disposition). Vous pouvez donc emprunter, réserver et rapporter un livre dans n'importe lequel de ces lieux.

Le point lecture est géré par une équipe de bénévoles qui se relaient pour tenir les permanences (à raison d'une par mois environ) et assurer les renouvellements de livres 3 fois dans l'année.

N'hésitez pas à venir rejoindre cette sympathique équipe si vous avez un peu de temps libre et l'envie de participer à la vie de ce point lecture et au choix des livres...

La Maison des services



La Maison des services a été créée en Octobre 2014. Vous pouvez retrouver au sein de celle-ci les services suivants :

Profession	Nom	Téléphone	Permanence
Infirmière à domicile	Elodie JOLLY/GOUADON	06 10 41 30 77	Vendredi de 14h00 à 17h30
Ostéopathe	Jean François QUENTIN	09 70 75 27 69	Jeudi de 15h00 à 20h00
STGS (Exploitant eau potable)	/	/	Vendredi de 10h30 à 12h00
Psychologue	Marjolaine BURIN	06 73 21 49 21	Mercredi après midi
Opticienne à domicile	Pauline LETOURNEUX	06 86 41 56 79	Tous les mardis après midi tous les 15 jours très prochainement

LA MAISON DES SERVICES



Ancien logement d'environ 60 m² composé d'un espace bureau/cuisine, W.C., petit rangement, salle de bain et salle de soin.

Elle est située au 35 rue des Tisserands.

Pour tous les renseignements nécessaires à des professionnels qui souhaiteraient s'installer à moindre coût, contactez Mickaël Delahaye ou Sandrine Rambault à la mairie.



Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de Mayenne Communauté est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges à destination des parents et des professionnels de la petite enfance.

=> Le RAM au service des parents et futurs parents :

Il vous informe sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants existant sur le territoire de Mayenne Communauté :

- Listes des disponibilités des assistantes maternelles agréées,
- Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM),
- Multi-accueil (accueil régulier et occasionnel),
- Micro-crèche,
- Gardes d'enfants à domicile.

Le RAM vous renseigne sur les modalités d'emploi d'une assistante maternelle :

Comment faire un contrat de travail ?

Quels sont mes droits et devoirs en tant qu'employeurs ?

De quelles aides puis-je disposer (prestations CAF et MSA) ?

Quelles démarches administratives dois-je accomplir (bulletins de salaire) ?

=> Le RAM au service des professionnels de la petite enfance et futurs professionnels :

Il vous délivre une information générale sur l'ensemble des métiers de la petite enfance :

- Educateur de jeunes enfants,
- Assistante maternelle,
- Infirmière-puéricultrice,
- CAP petite enfance,
- Auxiliaire de puériculture.

Il vous propose des temps de rencontres, d'échanges et de professionnalisation :

- Des matinées « rencontre-éveil » : lieux ressources et espaces d'éveil et de rencontre pour les tout-petits,
- De la formation continue : une manière d'interroger, d'enrichir et de consolider les pratiques professionnelles,
- Des soirées d'échanges : pour s'informer, pour parler de ses difficultés et rompre l'isolement professionnel.



Mairie de Commer

2 rue des Acacias
Tél : 02.43.00.45.30
Fax : 02.43.00.70.53

Mail : accueil@commer.fr
Site : www.commer.mairie53.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi et jeudi :
9h00-12h00
Vendredi : 14h00-17h30
Samedi : 9h30-12h00

Agence Postale

2 rue des Acacias
02.43.00.83.99

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi :
9h30-12h00
Vendredi : 15h00-17h30

Bibliothèque

41 rue des Tisserands

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 17h00-18h00
Samedi : 11h00-12h00

Assistantes maternelles

Antenne Solidarité
67 bis, rue Paul Lintier
53100 Mayenne
02.43.04.12.39

La liste des assistantes maternelles est
disponible en mairie ou sur le site
assistantsmaternel53.fr

ALSH (centre de loisirs)

02.43.00.45.30
2 rue des Acacias
Mercredi, petites vacances scolaires et
juillet

Ecole Jules Verne

Rue des Tisserands
(Chemin de traverse)
02.43.00.44.78

Horaires de classe :
du lundi au vendredi
8h45-12h00 et 13h30-15h30
Sauf le mercredi :
9h00-12h00

Point de collecte *zone d'activités*

Ouverture :
1^{er} avril au 30 septembre :
Samedi 13h30-16h00 et
Lundi : 16h00-18h00
1^{er} octobre au 31 mars
Samedi : 13h30-15h00 et
Lundi 16h00-17h00

Enlèvement des déchets

Tous les mercredis matin

Cantine

2 rue des Acacias
02.43.00.45.31

Tarifs Eau Potable

Tarifs Eau Potable	Désignation	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Exemple consommation pour 120m ³	
				2016	2017
Part délégataire (STGS)					
Part Fixe	Abonnement Ø 20 (ordinaire)	55,550 €	51,060 €	55,550 €	51,060 €
	Abonnement Ø 40	78,890 €	79,170 €		
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Consommation de 0 à 200 m ³	0,816 €	0,815 €	97,800 €	97,800 €
	Consommation de 201 à 1000 m ³	0,748 €	0,747 €		
	Consommation au-delà de 1000 m3	0,690 €	0,689 €		
				153,350 €	148,860 €
Part collectivité (SIAEP)					
Part Fixe	Abonnement Ø 20 (ordinaire)	49,120 €	49,120 €	49,120 €	49,120 €
	Abonnement Ø 40	49,120 €	49,120 €		
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Consommation de 0 à 200 m ³	0,590 €	0,590 €	70,800 €	70,800 €
	Consommation de 201 à 1000 m ³	0,590 €	0,590 €		
à compter du 01/01/2015 suppression de la tranche au-delà 1000m3	Consommation au-delà de 1000 m3	0,590 €	0,590 €		
				119,920 €	119,920 €
Redevances et taxes					
	Modernisation des réseaux de collecte (€/m ³) pour l'Agence de l'Eau (TVA 10%)	0,180 €	0,180 €		
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	0,0425 €	0,0580 €	5,100 €	6,960 €
	Fonds départemental (€/m ³)	0,2778 €	0,2778 €	33,340 €	33,340 €
	Redevance de pollution domestique (Agence de l'eau)	0,3000 €	0,3000 €	36,000 €	36,000 €
	Prix HT			347,710 €	345,080 €
	Prix HT au m ³			2,900 €	2,880 €



Tarifs bascule :

Résident de la commune : 25 €
 Résident hors commune : 35 €

Tarifs assainissement

	Quantité	Du 01/01/2015		Du 01/01/2016	
		Prix unitaire	Montant	Prix unitaire	Montant
Collectivité			130,50 €		130,50 €
Part fixe HT en €					
Abonnement			28,50 €		28,50 €
Part proportionnelle TTC en €					
Consommation	120	0,85 €	102,00 €	0,85 €	102,00 €
Organisme public			22,80 €		21,60 €
Agence de l'Eau (€/m ³)	120	0,19 €	22,80 €	0,18 €	21,60 €
Redevance modernisation des réseaux					
Total HT de la facture en Euro			153,30 €		152,10 €
Total TTC de la facture en Euro			161,73 €		160,47 €
Prix TTC du m³ hors abonnement en €			1,35 €		1,34 €

Tarifs cimetière :

Concession cimetière

Concession de 15 ans	50,00 €
Concession de 30 ans	100,00 €

Le Jardin du souvenir :

Dispersion des cendres	10,00 €
Plaque ou inscription sur le pupitre	20,00 €
La gravure est réalisée par le marbrier et est à la charge de la famille.	

Colombarium :

Cavurne	230,00 €
Case	695,00 €

Auquel vient s'ajouter le montant de la concession :

Concession de 15 ans	166,00 €
Concession de 30 ans	328,00 €

La gravure est réalisée par le marbrier et est à la charge de la famille.



TARIFS LOCATION SALLES DES FETES 2017

	Commune	Hors commune
SALLES DES LILAS - 300 M² + 120 M² -		
Location salles (2 salles+cuisine+chauffage)	240 €	360 €
Lendemain	40 €	40 €
Réunion Information (lundi au vendredi)	/	100 €
Assemblée (lundi au vendredi = la journée) <i>SPECIALES ENTREPRISES</i>	240 €	360 €
Forfait nettoyage salle (5 heures)	150 €	150 €
Chèque caution bâtiment	380 €	380 €
Chèque caution ménage	150 €	150 €
Couverts	0,40 €	0,40 €

SALLE DE LA MAIRIE - 80 M² -		
Location salle (cuisine et chauffage compris)	120 €	160 €
Lendemain	40 €	40 €
Réunion Information	/	40 €
Lundi au vendredi	/	40 €
Forfait nettoyage salle (2 heures)	70 €	70 €
Chèque caution bâtiment et extérieurs	230 €	230 €
Chèque caution ménage	70 €	70 €
Couverts	0,40 €	0,40 €

EVENEMENTS EXCEPTIONNELS- Salle Mairie et Salle des Lilas -		
	Commune	Hors commune
Vin d'honneur (excepté sépulture)	-	55 €
VAISSELLE CASSEE		
Assiettes		3,61 €
Tasses		1,55 €
Verres		2,08 €
LOCATION BARNUM UNIQUEMENT RÉSERVÉE AUX COMMERROIS		
Location BARNUM		30 €
Livraison BARNUM		15 €

Pour le barnum et les tables s'adresser à Daniel DUPIN au 06.06.45.13.48

Pour les salles qui seront restituées non propres, le temps passé au nettoyage sera facturé en plus soit **25 € l'heure supplémentaire.**

Pour le tri sélectif dans le local poubelles,
le non- respect des consignes sera facturé en plus soit **25 €**

N.B : Le tarif Commune est réservé STRICTEMENT aux résidents de COMMER

Pour tous renseignements sur les locations : contacter la MAIRIE DE COMMER 02 43 00 45 30

☎ 02 43 00 45 30 2 rue des Acacias - 53470 COMMER ☎ 02 43 00 70 53

accueil@commer.fr

Tarifs Cantine du 01/09/2017 au 31/08/2018

<u>Tarifs Cantine</u>	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE ⁽¹⁾
Repas scolaire	3,50 €	4,50 €
Repas agent communal	4,80 €	/
Repas adulte	6,00 €	7,00 €
Repas adulte + 60ans	4,95 €	/

(1) Pour les tarifs HORS COMMUNE, déduire la prise en charge de la commune de résidence.

Tarifs centre de loisirs (ALSH) du 01/09/2017 au 31/08/2018

GARDERIE MATIN OU SOIR **Mercredi et vacances scolaires**

	TARIFS
QF < 599	0,05 €
QF de 600 à 899	0,10 €
QF > 900	0,15 €

Tarifs ALSH

	TARIFS COMMUNE		TARIFS HORS COMMUNE	
	Demi-journée	Journée	Demi-Journée	Journée
QF < 599	3,45 €	6,55 €	4,45 €	8,55 €
QF de 600 à 899	3,90 €	6,80 €	4,90 €	8,80 €
QF > 900	4,35 €	7,20 €	5,35 €	9,20 €
ALSH : système forfaitaire inscription à la semaine 5 jours de présence ==> 4 jrs ½ facturés				
QF < 599	/	29,65 €	/	38,65 €
QF de 600 à 899	/	31,10 €	/	40,10 €
QF > 900	/	33,15 €	/	42,15 €

Tarifs TAP du 01/09/2017 au 06/07/2018

Tarifs TAP

	TARIFS Commune et Hors commune Par heure et par enfant
QF < 599	0,75 €
QF à partir de 600	1,05 €

Une participation de 0,30 € par heure et par enfant sera demandée aux communes de résidence des enfants participants aux TAP avec la mise en place d'une convention. A défaut, les administrés hors communes seront facturés de ce supplément.

<u>TARIFS</u> <u>GARDERIE MATIN</u>	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE ⁽¹⁾
QF < 599	1,40 €	1,50 €
QF de 600 à 899	1,45 €	1,55 €
QF > 900	1,50 €	1,60 €

(1) moins la prise en charge de la mairie de résidence

<u>TARIFS</u> <u>GARDERIE MIDI</u>	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE ⁽¹⁾
QF < 599	0,05 €	0,05 €
QF de 600 à 899	0,08 €	0,08 €
QF > 900	0,11 €	0,11 €

<u>TARIFS</u> <u>GARDERIE SOIR</u>	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE ⁽¹⁾
DU MARDI AU JEUDI à partir de 17h		
Jusqu'à 17h30		
QF < 599	0,25 €	0,30 €
QF de 600 à 899	0,27 €	0,33 €
QF > 900	0,30 €	0,35 €
Jusqu'à 18h30		
QF < 599	1,15 €	1,30 €
QF de 600 à 899	1,23 €	1,37 €
QF > 900	1,30 €	1,45 €
Jusqu'à 19h00		
QF < 599	1,85 €	2,10 €
QF de 600 à 899	1,98 €	2,22 €
QF > 900	2,40 €	2,35 €
LUNDI et VENDREDI à partir de 15h30		
Jusqu'à 16h30		
QF < 599	0.50 €	0.60 €
QF de 600 à 899	0.55 €	0.65 €
QF > 900	0.60 €	0.70 €
Jusqu'à 17h30		
QF < 599	1.40 €	1.60 €
QF de 600 à 899	1.50 €	1.70 €
QF > 900	1.60 €	1.80 €
Jusqu'à 18h30		
QF < 599	2.10 €	2.40 €
QF de 600 à 899	2.25 €	2.55 €
QF > 900	2.40 €	2.70 €
Jusqu'à 19h00		
QF < 599	2.70 €	3.10 €
QF de 600 à 899	2.90 €	3.30 €
QF > 900	3.10 €	3.50 €

(1) moins la prise en charge de la mairie de résidence

Au-delà de 19 h, il sera facturé 5 € par quart d'heure supplémentaire.

Nouveau

Carte nationale d'identité (CNI) :

=> Toutes les démarches sont à faire à la mairie de Mayenne

- 1 extrait d'acte de naissance (moins de 3 mois),
- 1 photo d'identité,
- 1 justificatif de domicile : original + photocopie (moins d'un an),
- + Le formulaire fourni au guichet



Pour une première demande, ou si l'ancienne carte est présentée : Gratuit.

Si l'ancienne carte d'identité ne peut être présentée (perte ou vol) : 25€ en timbre fiscal + déclaration à faire en mairie ou à la gendarmerie.

Délai : 3 semaines

Les CNI délivrées après le 01/01/2004 sont prorogées de 5 ans (toute personne ayant l'intention de voyager et dont leur carte d'identité serait périmée, peuvent demander le renouvellement de leur CNI sur la présentation d'un devis d'une agence de voyage, justificatif versement d'acompte ou d'une facture et pour les personnes partant par leur propre moyen un justificatif de réservation d'hôtel de billets de trains ou autres...).

Certificat d'immatriculation (ex carte grise) :

Demande à effectuer à la préfecture ou dans un garage agréé ou encore par correspondance. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.vosdroits.service-public.fr



Naissances :



Déclaration à la mairie du lieu de naissance

Décès :

- Constat de décès délivré par le médecin
- Déclaration à la mairie du lieu de décès

Mariage :

- Remplir le guide qui est à retirer en mairie
- Délai de dépôt du dossier : 2 mois avant la date

Demande d'extraits naissance, mariage, décès :

Faire la demande à la mairie du lieu concerné

Inscriptions sur les listes électorales :

- Automatique dès 18 ans de la personne,
- Inscription à faire jusqu'au 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante.



Passeport biométrique :

(Demande à déposer à la mairie de Mayenne)

- Une copie intégrale de l'acte de naissance original,
- la preuve de la nationalité française si l'acte de l'état civil ne suffit pas à établir la qualité de français du demandeur (document original à produire),
- 1 justificatif de domicile (moins de 3 mois),
- 1 document officiel avec la photo permettant de justifier l'identité du demandeur (carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle délivrée par une administration publique, permis de conduire, permis de chasser),
- le formulaire de demande rempli et signé,
- le montant à acquitter en timbre fiscal,
- 2 photos d'identité récentes, de format 3,5x4,5, identiques et parfaitement ressemblantes, de face et tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur.

Tarif de demande présentée par :

- une personne majeure : 86€
- un mineur de 15 ans et plus : 42€,
- un mineur de moins de 15 ans : 17€.

Duplicata du permis de conduire :



- ancien permis de conduire,
- 2 photos d'identité,
- 1 justificatif d'identité,
- 1 enveloppe timbrée en recommandé à 4,88€
- le formulaire fourni par la mairie

Recensement militaire ou citoyen (obligatoire) :

Qui est concerné ?



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille.

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple le baccalauréat).

Régularisation :

Pour régulariser sa situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit déclarer auprès de la mairie son identité.



La commune dispose depuis le printemps 2017 d'un nouveau garde particulier assermenté : Monsieur Roger Pivette.

Cette activité bénévole permettra de relever toutes les infractions liées aux activités de l'association de pêche mais pourra aussi s'étendre à d'autres missions déléguées par la municipalité.

Monsieur Pivette effectuera aussi des opérations de piégeage pour lequel il est agréé.

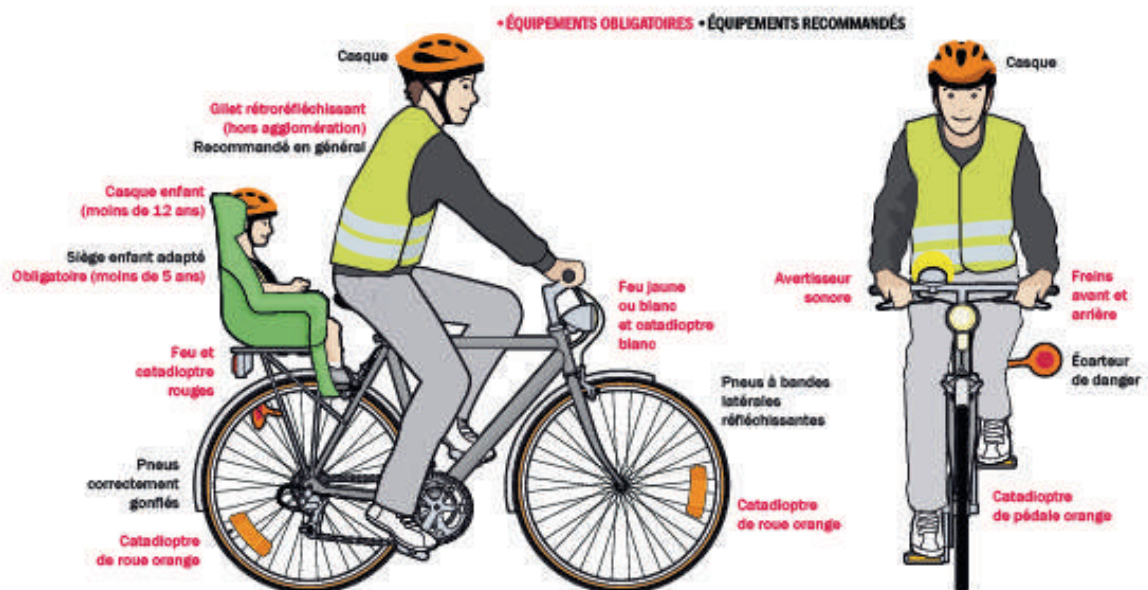
Nous vous remercions de l'accueil que vous lui apporterez lors de la réalisation de ces missions qui ne visent qu'à conforter des missions d'intérêt général au service de tous.

Le port du casque à vélo

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo est devenu obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. Cette mesure fait suite à un décret publié au Journal officiel du 22 décembre 2016.

Le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) avait prescrit dans un rapport, le 2 octobre 2015, 26 mesures visant à améliorer la sécurité routière. La mesure n° 16 portait sur l'obligation du port d'un casque homologué pour les enfants de moins de 12 ans, sans généraliser cette mesure à l'ensemble des cyclistes, dans le but de réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo.

En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 4^e classe (135 € pouvant être minorée à 90€).

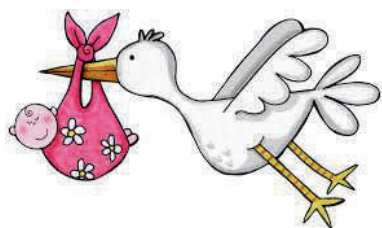


Info citoyenne et civisme



Utilisation d'engins bruyants

Lundi, mardi, jeudi,
vendredi : 8h30-12h00 et 14h30-19h30
Mercredi et samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00



Moments de joie :

JOUFFREAU Alycia 4 janvier
 VERRIERE Juliette 25 février
 ILLAND Malone 29 février
 DRULE CIVET Eloi 4 avril
 ALIC Aliya 16 avril
 LECOURT HUREL Nino 22 août
 CHOYER Maryus 27 septembre
 PALHEIRE Jade 10 octobre
 DUFOUR Kellya 16 octobre

Moments d'union :

REDON Sullivan et TASSIN Julie
 28 mai

 DERENNE Régis et LANDAIS Catherine
 11 juin

 DELAIGUE Maxime et BOITTIN Sophie
 30 juin

 GOUADON Jérémy et JOLLY Elodie
 2 juillet

 MARQUE Sylvain et GAUDRE Pascale
 13 août

 LEBRETON Xavier et TAILLANDIER Delphine
 10 septembre



Moments de tristesse :

CHERAULT Nadine 29 mai

 HISLAND Maurice 03 novembre

Un livre sur l'histoire de Commer

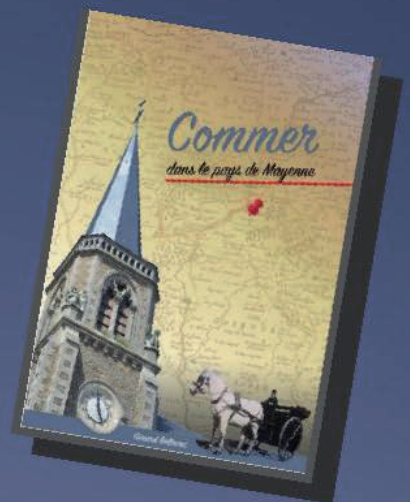
Gérard Belliard est incollable sur l'histoire de Commer. Il lui a fallu une année complète d'écriture pour parvenir à rédiger ce mémoire de plus de 150 pages et de longues années de recherches. En préretraite, il a décidé de consacrer du temps à sa passion : l'histoire locale de

Commer. De bibliothèques en archives départementales, en passant par la mairie, Gérard Belliard a recensé de nombreux témoignages, plans, anecdotes et faits historiques, enrichis de 80 illustrations, la plupart inédites. Ce livre est concrétisation de nombreuses années de recherche et d'investissement de son

son auteur.

Ce livre intitulé « **Commer dans le Pays de Mayenne** » a été édité à 250 exemplaires. Une nouvelle réimpression est prévue, vous pouvez le préserver en contactant la mairie.

(prix d'achat de l'ouvrage : 22€)



Horaires ouverture Mairie

Lundi	9h -12h
Mardi	9h -12h
Mercredi	9h -12h
Jeudi	9h -12h
Vendredi	14h - 17h30
Samedi	9h30 -12h

Mairie de Commer

2 rue des Acacias

53470 COMMER

☎ 02 43 00 45 30

✉ accueil@commer.fr

<http://www.commer.mairie53.fr>